

**« 2015, DESSINONS LE DEVELOPPEMENT DE DEMAIN »**

*LANCEMENT DE L'ANNEE EUROPEENNE POUR LE DEVELOPPEMENT*

*CONSEIL NATIONAL DU DEVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITE  
INTERNATIONALE – Réunion élargie*

*CCM, le 13 FEVRIER 2015*

**COMPTE-RENDU DE LA JOURNEE**

Note : les contributions telles que rapportées ci-dessous constituent des synthèses des discours et interventions. L'intégralité des discours est annexée au présent document.



## OUVERTURE DU CND SI ELARGI ET LANCEMENT DE L'ANNÉE EUROPÉENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT

*Animation par Mme **Anne-Marie DESCÔTES**, directrice générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats, MAEDI*

### **Discours d'ouverture par Mme Annick GIRARDIN, secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie**

Annick Girardin, secrétaire d'Etat au développement et à la francophonie, a souligné le contexte particulièrement violent dans lequel s'inscrit cette journée, en France mais aussi aux frontières de l'Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. Elle a ainsi rappelé l'importance du développement et de la solidarité internationale, en tant que leviers pour préserver la paix et combattre la misère ainsi que l'exclusion.

En ce sens, 2015 est l'année des grands rendez-vous. C'est d'ailleurs pour cela que l'Union Européenne (UE) a choisi d'en faire l'année Européenne pour le Développement.

Le premier, c'est le rendez-vous sur le financement du développement, à Addis-Abeba en juillet. Ce sera l'occasion de faire le point sur les objectifs posés en matière de financement du développement et de discuter de mécanismes innovants en la matière.

Le deuxième grand rendez-vous est celui des Objectifs de Développement Durable, qui seront adoptés en septembre à New-York. Autour d'objectifs ambitieux- l'éradication de l'extrême pauvreté et la préservation de la planète – il conviendra de mettre en œuvre un agenda universel et concret. Il conviendra d'y inscrire en transversalité les nombreux défis et potentialités que représentent les jeunes du monde entier, en écho à la nouvelle Stratégie jeunesse en cours de définition au niveau du Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international (MAEDI).

La COP 21 qui sera organisée en décembre à Paris constitue le troisième rendez-vous d'importance de 2015. L'objectif de la France est clair: contenir le réchauffement climatique à 2°C en écrivant le premier accord universel, juridiquement contraignant et suffisamment ambitieux pour éviter un dérapage climatique.

### **Discours de M. Abdoulaye DIAO, volontaire sénégalais du projet WECCEE, Service Civique Cool'eurs du Monde**

Abdoulaye Diao, originaire du village de Thiewel Bessel en Haute-Casamance, s'implique dans la vie associative de son village, notamment à la création d'activités génératrices de revenus pour les jeunes.

En s'appuyant sur les organisations qu'il a pu connaître ou visiter au Sénégal comme en France (les compagnons d'Emmaüs par exemple), Abdoulaye Diao croit de plus en plus en un modèle qui donne une place aux personnes en difficulté tout en générant de la richesse, ce dans le respect de l'environnement.

Pour ce faire, c'est une vision locale du développement qu'il a mis en avant (produire et transformer localement en tant que condition première d'une vie digne) mais aussi l'importance de la mobilité et de l'ouverture au monde. Il en a pour preuve l'expérience de volontariat qu'il vit avec 18 autres jeunes dans le cadre d'un échange entre la Région Aquitaine et la Casamance. Il souhaite ainsi que tout jeune puisse accéder à l'éducation, contribuer à des actions citoyennes sur son territoire et partir à la découverte d'autres modes de pensée et d'organisation.

### **Discours de M. Harlem DESIR, secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes**

Harlem Désir, secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes a tout d'abord rappelé que l'UE a souhaité mettre l'accent sur le développement en 2015 afin de réaliser un travail de pédagogie et de sensibilisation pour amplifier l'action européenne dans ce domaine, accroître sa légitimité et susciter plus d'engagement de la part des citoyens de l'Union.

Cet évènement qui sera porté et animé tout au long de l'année devra également aboutir à une meilleure coordination entre les Etats membres, afin de créer un effet levier vis-à-vis des fonds d'ores et déjà existants<sup>1</sup> et ainsi d'apporter des réponses d'autant plus efficaces aux enjeux globaux : le développement durable, la lutte contre le changement climatique, la jeunesse ou encore l'accès à l'eau, l'éducation, l'accès à la santé mais aussi le terrorisme. Sur ce dernier sujet, Harlem Désir a tenu à souligner tout l'intérêt de l'action européenne en matière de développement pour faire face à des défis de sécurité et défendre une société de liberté.

Le programme de travail de l'AED en France insistera sur la visibilité. Premièrement, il mettra en lumière la richesse et la diversité des initiatives au service du développement qui n'auraient pas pu voir le jour sans la mobilisation française et européenne. Des expositions et outils interactifs seront déployés en ce sens. Deuxièmement, l'appel à proposition lancé ce jour permettra à de nouvelles idées d'éclorre et à de nouvelles synergies d'acteurs de voir le jour, dans le cadre d'une labellisation.

### **Discours de M. Gastan RAVAINOSON, Lycéen en terminale, engagé dans le club Solidarité de son Lycée**

Selon Gastan Ravainoson, si le développement consiste en l'amélioration des modes de vie des populations, beaucoup reste à faire au Nord comme au Sud. Il a également souligné la responsabilité des pays du Nord en matière de changement climatique.

Il convient donc de repenser le développement de demain, qui doit induire une prise de conscience de la part de tous : « l'on est tous citoyen du monde et tout ce qui se passe à l'autre bout de la planète nous concerne directement ».

Pour parvenir à cette prise de conscience, Gastan Ravainoson a illustré l'importance des enseignements scolaires et a partagé sa propre expérience au sein du club Solidarité de son lycée, deux ressources qui lui ont donné envie de s'engager. Gastan témoigne ainsi de la nécessité de rendre possible ce genre d'expériences pour tous les jeunes, via l'école et un accompagnement permettant aux adolescents de monter leurs propres projets, d'avoir le droit à l'erreur et d'apprendre ainsi également sur eux-mêmes.

### **Discours de Mme Maud Arnould, conseillère auprès de Neven Mimica, Commissaire européen en charge de la coopération internationale et du développement**

Madame Maud Arnould a listé les enjeux qui ont amené l'Union Européenne à consacrer 2015 « année européenne pour le développement ».

Tout d'abord, l'UE est le plus grand contributeur de l'Aide Publique au Développement (APD) au monde. Or, les citoyens européens ne le savent pas et n'en connaissent ni l'efficacité, ni les résultats.

En outre, 2015 est une année importante pour le développement, marquée par les grands rendez-vous cités précédemment, à Addis-Abeba, New-York et Paris.

Dédier une année au développement, c'est aussi réaffirmer la nécessité d'obtenir plus de soutiens pour la politique de développement européenne, d'autant qu'elle constitue le meilleur outil de gestion possible face à la mondialisation et à la croissance des inégalités, en appelant l'élaboration d'un agenda d'intérêts partagés. Madame Arnould a précisé à cet égard que 67% des européens estiment nécessaire d'augmenter l'aide au développement, et ce malgré la crise qui touche notre continent.

Enfin, Maud Arnould a souligné le fait que la politique de développement est finalement la plus belle carte de visite de l'Europe, en tant que projection des valeurs européennes sur la scène internationale (solidarité, égalité, liberté, droits de l'homme).

---

<sup>1</sup> Les chiffres rappelés par Harlem Désir : sur la période 2014-2020, le Fonds Européen pour le Développement (FED) représente 30,5 Mds Eur, l'Instrument pour la Coopération au Développement (ICD) prévoit une enveloppe de 19,6 Mds Eur. 1, 3 Mds Eur seront par ailleurs financés dans le cadre de l'Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme (IEDDH).

## INTRODUCTION THEMATIQUE

*Animation par **Anne-Marie DESCÔTES**, directrice générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats, MAEDI*

### **M. Nicolas HULOT, envoyé spécial du Président de la République pour la préservation de la planète**

Nicolas Hulot introduit son propos en relevant que deux alibis et malentendus sont aujourd'hui levés : nous sommes effectivement responsables du changement climatique (ce n'est plus une question) et le changement est possible, il est même déjà en marche. Des outils énergétiques, économiques, techniques, institutionnels sont déjà fonctionnels et doivent devenir la norme et non plus l'exception.

L'envoyé spécial du Président de la République a rappelé à quel point l'enjeu climatique conditionne aujourd'hui les enjeux de solidarité auxquels nous sommes attachés, le réchauffement affectant prioritairement les populations les plus vulnérables et amenuisant leur capacité de résilience.

En ce sens, la conférence de Paris se devra d'être un moment de vérité, à même de permettre la définition d'objectifs universels mais aussi la mise à jour d'instruments concrets pour les atteindre. A ce sujet, l'argent est un moyen essentiel de la solidarité, que les pays du Nord ne mobilisent pas à la hauteur des promesses réalisées ces dernières années. Pour sortir de l'orthodoxie financière et restaurer une relation de confiance avec les pays du sud à ce sujet, Nicolas Hulot insiste sur l'importance de s'appuyer très concrètement sur des formes innovantes de financement, comme cela a pu être le cas face à la crise financière en 2008.

### **M. Erik SOLHEIM, président du comité d'aide au développement de l'OCDE**

Erik Solheim a tenu à souligner le caractère positif de l'époque actuelle : en France d'abord où la nation toute entière s'est levée au mois de Janvier, preuve que l'esprit français est encore très vivant ; dans le monde ensuite où nous sommes mieux éduqués, mieux nourris et en meilleure santé que les générations précédentes. Plusieurs données peuvent venir étayer ces propos : en 20 ans, 600 millions de chinois sont sortis de la pauvreté, la mortalité infantile a été réduite de deux-tiers en Ethiopie et la pauvreté de 80% dans la région de l'Amazonie.

Trois ressources majeures sont à l'origine de ces grandes avancées, qui méritent d'être mieux articulées. L'aide en premier lieu, qui, si elle représente la partie mineure des ressources disponibles, présente l'avantage de cibler directement des zones prioritaires. Il convient donc d'augmenter les engagements des Etats, notamment de la France, mais aussi de mieux les organiser. Les investissements deuxièmement, constituent une ressource notable : cette année, 15 000 milliards d'euros d'investissements privés sont attendus au niveau mondial. Afin de renforcer leurs effets pour un développement durable efficace, il est nécessaire d'articuler ces fonds avec l'APD et de responsabiliser davantage les entreprises. Enfin, les taxes représentent à l'heure actuelle le plus gros potentiel de financement du développement. Il serait donc opportun d'accompagner les pays du Sud dans la formalisation et l'organisation d'une politique fiscale ambitieuse et fonctionnelle, non sans occulter une nécessaire plus grande transparence de la fiscalité au niveau mondial.

### **Mme Nadia BELLAOUI, présidente du Mouvement associatif**

« Pour changer de paradigme, nos meilleurs alliés sont les jeunes ». Tels sont les premiers mots prononcés par Mme Nadia Bellaoui, qui positionne les associations comme premiers instruments de la mobilisation de la population.

Elle précise qu'il s'agit d'un sujet sensible en France- les associations n'étant pas organisées sur ce sujet- mais pourtant essentiel pour la construction d'un intérêt général force de progrès. Plusieurs conditions doivent être réunies à cet égard : assumer que l'intérêt général se construit à plusieurs, avec pour chef de file la force publique ; donner une priorité absolue à l'évaluation ; mettre à l'agenda les valeurs républicaines et démocratiques ; expliquer et être lisible afin de susciter l'envie des jeunes à s'engager.



En outre, Nadia Bellaoui, tout en saluant l'initiative présidentielle consistant à permettre à tous les jeunes de réaliser une mission de service public malgré le contexte budgétaire contraint, évoque l'importance de ne pas considérer cette offre comme une solution magique. Il convient d'aller plus loin – en encourageant aussi les jeunes à participer à l'évolution des politiques publiques.

## LES ATELIERS THEMATIQUES

*Atelier 1.1- Principes : Quels engagements pour la jeunesse dans l'agenda de l'Après 2015*

*Co-animé par : Valéry FRELAND, DGM/DCUR et Philippe JAHSHAN, Coordination SUD*

*Invités : Tiguida Camara, Forim, Vincent Pradier, Etudiants et développement*

76 participants

### **Introduction de la DGM/DCUR**

Suite à la demande de la Ministre dont c'est une priorité, le Département a élaboré de manière concertée une stratégie sur la jeunesse, déclinée en six engagements :

- Mobiliser l'ensemble de ses partenaires, aux niveaux national et international : afin d'être identifiée comme sujet et actrice des ODD, la jeunesse doit apparaître dans les indicateurs qui y seront corrélés
- Renforcer le dialogue politique sur le défi démographique
- Soutenir le développement des compétences et talents des jeunes, à travers le renforcement de l'éducation de base et des formations
- Contribuer à une meilleure santé des jeunes en soutenant l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive, la prévention, le dépistage et le traitement du VIH-Sida
- Renforcer son action pour l'emploi des jeunes dans les filières agricoles et les territoires ruraux
- Promouvoir le volontariat et la mobilité

Les deux panélistes ont insisté sur la nécessité que la stratégie soit à la hauteur des enjeux. Cela appelle des politiques de développement renforcées et une concentration de moyens sur la jeunesse- financiers, humains et techniques.

### **Plusieurs dimensions-clés à articuler pour mettre en œuvre une stratégie jeunesse**

**La dimension interministérielle** (horizontale) **et celle verticale** (Etat, collectivités, associations) sont deux éléments clés pour toute stratégie jeunesse.

Au niveau territorial en effet, de nombreuses initiatives sont menées dans les écoles, les centres culturels, les réseaux régionaux multi-acteurs, etc. et ce grâce au financement des Régions notamment. Il est important de rappeler que de nombreuses collectivités sont réellement engagées – et pas seulement pourvoyeuses de fonds – sur ces sujets.

A ces deux premières dimensions doit impérativement être ajoutée **la dimension citoyenne**. A cet égard, la question de l'accompagnement et de l'orientation sont à revoir, en tenant davantage compte de ce que veulent les jeunes. Par exemple, en milieu rural en Afrique, si on prend le temps d'accompagner les jeunes, de les mettre en contact avec des adultes agriculteurs, de les former, de leur proposer des loisirs et une meilleure connexion au monde, etc., leur vision vis-à-vis du monde rural pourrait changer au bénéfice de la profession agricole et plus largement de leur territoire.

Il convient également de tenir compte du facteur-temps : l'inclusion sociale et citoyenne est un processus qui s'inscrit dans le temps et doit pouvoir s'appuyer sur des outils et politiques tout au long d'un parcours. Le premier temps de l'engagement ne saurait suffire ; les grands mouvements ne naissent pas spontanément. Si les jeunes s'auto-organisent, sans accompagnement, cela ne dure pas.

Des corps intermédiaires d'éducateurs dans les ONG partout dans le monde ainsi que des corps intermédiaires de fonctionnaires semblent ainsi nécessaires pour accompagner les jeunes. Or, depuis plusieurs années, ces corps intermédiaires - de l'administration notamment - ont baissé en nombre.

Concernant l'engagement pérenne des jeunes et en tenant compte des trois dimensions citées *supra*, trois autres questions doivent être posées : 1) comment diversifier et améliorer les modes de concertation entre les différents acteurs de la stratégie jeunesse, sans oublier les jeunes ? ; 2) comment aider les jeunes qui sont volontaires, à se former, à être recrutés par des ONG au Sud tout en gardant leur accès à la protection sociale ; 3) des (in)formations sont-elles disponibles pour orienter les jeunes vers des guichets de financement public ?

Selon Mme Camara, la participation des jeunes à la définition de la stratégie les concernant, est indispensable. M. Pradier a néanmoins insisté sur l'importance de ne pas consulter uniquement les jeunes sur les questions de jeunesse. En outre, il a rappelé que ces derniers n'attendent personnes pour s'engager. En revanche, ils peuvent être rapidement déçus des politiques si elles sont en deçà de leurs espoirs, avec un réel risque de rupture.

### **Des problématiques spécifiques à ne pas occulter**

Plusieurs questions ont été posées sur **l'égalité des genres et la question des jeunes filles**.

- Est-ce que la France est prête à porter politiquement la question de l'Égalité hommes femmes ?
- L'approche par les droits est centrale pour le développement. Quand l'APD baisse, comment lancer des projets pour renforcer le droit des jeunes filles, qui sont les plus vulnérables ?

Mme Tiguida Camara a rappelé que l'agenda 2015 devra être inclusif, universel, ne laisser personne de côté. Les questions de la transversalité de la jeunesse, la place spécifique des femmes et des jeunes filles doivent être portées. Pour chaque politique, l'inclusion de tous doit être un postulat.

**Une réflexion a également été fortement portée au sujet de la paix** (prévention des conflits/ protection des jeunes), qui peut donner une perspective positive à la jeunesse. A cet effet, la France devrait se ressaisir et rappeler le Manifeste sur la culture de la Paix de l'Unesco défini il y a 15 ans maintenant. Plus précisément, il serait opportun de sensibiliser davantage les jeunes dans les écoles, à la question des enfants soldats, qui méconnaissent le droit international humanitaire et le droit de la guerre.

### **Éducation à la citoyenneté, mobilité et réciprocité : des leviers puissants à mobiliser correctement**

Il y a une injonction à devenir citoyen parce qu'on est jeune. Or cela ne se décrète pas. Il faut continuer à faire campagne pour **une éducation de qualité**, qui va de la maternelle à l'université (des questionnements peuvent intervenir très tôt, d'où l'importance d'être attentif aux plus jeunes). C'est cela la clé pour l'émancipation des jeunes.

L'Éducation à la Citoyenneté et à la solidarité internationale doit se déployer au travers **d'une dynamique interministérielle** incluant nécessairement le ministère de l'éducation et le ministère de la jeunesse.

Parallèlement, il pourrait être envisagé **un projet d'Office international de la jeunesse**, ou d'Office francophone de la jeunesse...En s'inspirant de l'office franco-allemand créé il y a 50 ans (OFAJ).

A noter que **la réciprocité est vectrice de sensibilisation**. Il faut donc envisager des formes d'engagement permettant à des jeunes de se rencontrer. Il est aussi nécessaire de **promouvoir une approche intergénérationnelle**. C'est fondamental pour que chacun, sans hiérarchie ni prise en compte de sa classe d'âge, ait une légitimité pour contribuer à un objectif commun de développement économique et social. Il faut que les projets des jeunes s'ouvrent aux moins jeunes et vice et versa.

Mme Tiguida Camara est revenue sur la question de la mobilité des jeunes, axe majeur de la stratégie française, à juste titre. **La mobilité est un facteur d'insertion professionnelle et d'ouverture au monde**. La mobilité doit ainsi être accessible à tout un chacun.... Ne pas continuer dans des politiques migratoires qui vont vers la fermeture et se concentrer sur l'accueil des élites paraissent des préalables indispensables pour répondre aux aspirations de la jeunesse et aux évolutions en cours.

----

***Une stratégie jeunesse est par essence transversale et multi-acteurs ; les jeunes doivent en être le sujet mais aussi les acteurs.***

***L'engagement de la jeunesse ne peut être pensé que dans la durée, les initiatives ponctuelles devant être accompagnées pour se transformer en engagement citoyen pérenne.***

***La France à cet égard doit soutenir une stratégie de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté, qui se veut réciproque et promeut une approche intergénérationnelle. Dans ce cadre, sans revenir sur l'intérêt d'une approche globale, des focus spécifiques pourront être pensés sur des thématiques prioritaires (genre, paix...).***

Atelier 1.2- Mise en œuvre : Quels engagements pour la jeunesse dans l'agenda de l'Après 2015

Co-animé par : Jean-Jacques BEAUSSOU, DGM/CIV et Catherine MINARD, MEDEF

Invités : Jean-Daniel Balmes, France Volontaire, Jean Cyril Spinetta, Groupe Développement, Stéphanie Stern, IRIS

73 participants

### Introduction de la DGM/CIV

L'atelier a été ouvert en présence de Mme Annick Girardin, Secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie.

A l'horizon post-2015, la place centrale des enfants et des jeunes au Nord comme au Sud pour construire un monde plus juste et plus durable a été rappelée, dans un contexte marqué par les questions d'engagement, de citoyenneté et d'altérité.

L'objectif de l'atelier est, dans la diversité agissante du CNDSI, de rechercher des solutions et des modalités concrètes d'action construites avec la jeunesse favorisant leur insertion sociale et professionnelle.

### A propos de l'amplification attendue du volontariat international

Mme Annick Girardin a rappelé la **volonté politique affirmée de faire évoluer le volontariat international**. Trois enjeux paraissent devoir être traités. Comment simplifier l'accès au volontariat international et permettre aux jeunes d'accéder plus facilement à l'information sur les modalités d'engagement et les offres de mission ? Comment ouvrir plus largement celui-ci à tous les publics, alors que les dispositifs actuels profitent très majoritairement à des jeunes hautement diplômés ? Comment renforcer la reconnaissance et la valorisation du volontariat international ?

M. Jean-Daniel Balme a précisé que **le volontariat** était depuis longtemps un **levier de mobilisation et d'engagement de la jeunesse** et son rôle en matière d'éducation et construction citoyenne. Le volontariat a été reconnu récemment par les Nations Unies comme un **moyen puissant et transversal dans la mise en œuvre des ODD**. M. Balme a par ailleurs insisté sur trois réalités du volontariat. D'une part, **le volontariat international a profondément évolué** ces dernières années. L'émergence de programmes dédiés partout dans le monde et notamment en Afrique modifie le cadre nord-sud qui a prévalu jusqu'à récemment. A côté du volontariat sud-sud, des attentes plus fortes en matière de réciprocité dans l'accueil de volontaires se développent. D'autre part, **le volontariat est multiple** (durée, nature des missions...), s'inscrivant dans le cadre de dispositifs soutenus par l'Etat ou les collectivités territoriales ou prenant la forme d'initiatives libres. Dans sa diversité, il permet de répondre aux attentes diverses des jeunes du nord comme du sud. Enfin, l'amplification des engagements volontaires et solidaires à l'international implique **un travail effectif sur la reconnaissance du volontariat**. Un effort reste à produire de la part de l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics, secteur associatif, secteur privé...) pour le rendre plus visible et lisible.

**La reconnaissance du volontariat international se joue à différents niveaux et doit être adaptée en fonction des situations et des attentes des jeunes eux même.** La mobilité, l'engagement sont intégrés par certains acteurs associatifs dans des parcours d'insertion professionnelle. La reconnaissance de ces parcours reste cependant problématique. Les jeunes peuvent se retrouver confrontés à certains blocages administratifs, notamment en matière de protection sociale. Un soutien plus marqué des pouvoirs publics paraît dès lors nécessaire. La reconnaissance par le secteur privé de ces parcours doit également être renforcée, même si il a été rappelé que le débat autour du volontariat ne pouvait se réduire à la question de l'employabilité.

De nombreuses études ont été produites sur les compétences développées dans le cadre de la mobilité et du volontariat. Ces dernières doivent être partagées par les acteurs. Le travail de recherche sur la reconnaissance et la valorisation doit se poursuivre avec l'ensemble des acteurs.

M. Jean-Daniel Balme a rappelé que l'amplification du volontariat international ne pouvait se concevoir sans un réel travail sur la mixité des publics accueillis et l'égalité d'accès à tous. Il convient de déterminer les freins et les leviers à l'accessibilité en vue de réformer et les dispositifs et les pratiques.

**La formation et l'accompagnement** jouent un rôle primordial dans ces parcours d'engagement à l'international et **constituent un enjeu essentiel** pour que l'impact du volontariat soit profond et durable sur les personnes et les sociétés.



Or, ces fonctions sont souvent mal financées et nécessitent d'avantage de moyens.

Il convient également de travailler sur la **cohérence et la complémentarité entre les différents dispositifs de financements**.

L'amplification du volontariat international nécessite en outre l'adoption d'**approches multi-acteurs**. La coopération décentralisée apparaît comme un outil pertinent dans ce cadre.

L'**importance de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale** a également été soulignée. Si les associations ont un rôle important à jouer en la matière, l'Etat doit rester l'acteur principal. L'éducation à la solidarité internationale, à l'engagement ou à la citoyenneté doit ainsi être développée par l'Education Nationale selon les participants.

### La jeunesse vulnérable

Mme Stern a abordé la question de la vulnérabilité de la jeunesse à travers trois exemples que sont les enfants dans les camps de réfugiés, les enfants soldats et la jeunesse urbaine.

L'actualité est marquée par quatre crises majeures (Sud Soudan, RCA, Irak, Syrie) ayant entraîné le déplacement de plusieurs millions de réfugiés. Les acteurs sont obligés de concentrer leurs efforts sur l'urgence humanitaire. Dès lors, quelles perspectives, quel avenir pour les jeunes de ces camps, quand ces derniers ne peuvent avoir accès à l'éducation ? La mobilisation financière de la communauté internationale est nécessaire et ne doit pas se limiter aux seuls pays limitrophes.

La réinsertion des enfants soldats et notamment des jeunes filles nécessite la mise en place d'une approche globale impliquant l'Etat, les collectivités locales, les ONG comme les entreprises. La question de la sensibilisation au droit humanitaire est prégnante.

L'intégration de la jeunesse en milieu urbain est un défi, d'autant plus important que si la ville offre des opportunités, elle peut également fabriquer de la misère sociale et des inégalités (travail des enfants, enfants des rues...). La faiblesse des infrastructures sociales et sanitaires amplifie ce risque. Il apparaît nécessaire d'identifier les démarches innovantes, toujours dans une démarche multi-acteurs.

### Le rôle du secteur privé

Mme Catherine Minard a rappelé que si les entreprises ont un rôle important à jouer en matière d'**insertion de la jeunesse**, y compris des jeunes femmes, elles ne peuvent porter seules ce chantier qui nécessite la **mobilisation de toutes les parties prenantes**.

Les politiques d'équipement, de formation, la mise en place d'un contexte institutionnel favorable à la création d'entreprises, à l'entrepreneuriat sont indispensables pour permettre aux entreprises de jouer leur rôle en matière d'insertion de la jeunesse. Dans certains pays, l'intégration des jeunes femmes impliquera des évolutions institutionnelles pour leur reconnaître des droits en matière de gestion des comptes, d'héritage favorisant l'entrepreneuriat.

L'importance du soutien à l'entrepreneuriat, source d'innovation, a été rappelée. L'implication des acteurs de l'économie sociale et solidaire apparaît indispensable pour mettre en valeur les initiatives et proposer de nouvelles solutions.

----

***L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale mais aussi la formation et l'accompagnement des volontaires constituent des préalables indispensables à un engagement « réussi » de la jeunesse.***

***Une démarche multi-acteurs est à ce titre essentielle, pour assurer la cohérence et la complémentarité entre les différents dispositifs de financements mais également pour améliorer la visibilité et lisibilité de l'offre existante.***

***L'état a un rôle important à jouer en la matière, aux côtés des associations et entreprises.***

*Atelier 2.1- Principes : L'intégration des enjeux climatiques dans les politiques de développement et les ODD*  
Co-animé par : **Catherine GARRETA**, AFD, et **Frédérique LELLOUCHE**, CFDT  
Invités : **Benjamin Denis**, CES, **Hindou Oumarou**, RAC Tchad

57 participants

### Introduction de l'AFD

En 2005, l'AFD s'intéresse particulièrement à la mesure de l'impact climatique, en prenant en compte le caractère « émissif » des projets et la question de « l'adaptation » face au changement climatique. En 2011, cela se traduit par une stratégie climat volontariste et différenciée selon les pays qui repose sur trois principes : 1) systématiser l'empreinte carbone des projets ; 2) limiter les cas où l'on finance des projets émissifs ; 3) considérer que 50% des projets ont un effet favorable en matière d'environnement. En 2013 et 2014, il s'agissait de savoir comment les projets contribuent au développement durable avec un volet climatique.

### La convergence des agendas- climat- développement- développement durable

La question climatique interfère avec le développement et le développement durable. L'année 2015 doit ainsi être l'année de l'intégration des différents agendas.

**La « pression » sur les ressources est particulièrement illustrative de la convergence des agendas:** la question de l'eau est primordiale en ce sens car c'est l'un des premiers secteurs impactés par le changement climatique (le nombre de zones en stress hydrique augmente sensiblement). Des avancées sont cependant constatées : l'eau et l'assainissement sont bien pris en compte dans l'objectif 6 des Objectifs du Développement Durable (ODD). Pour aller plus loin, l'accord contraignant attendu de la COP – ainsi que les fonds climats - doivent intégrer ce volet. Il est aussi nécessaire d'aborder la question de l'agriculture et son lien avec la malnutrition. Les projets liés à la « santé » ne prennent également pas assez en compte la question de l'environnement.

Mme Hindou a rappelé que **les questions de développement et de changement climatique sont indissociables**. Le développement ayant pour objectif d'améliorer les conditions de vie des populations et la question climatique étant essentielle pour garantir l'équité, l'égalité et l'accès aux services de base. Elle a mentionné un exemple particulièrement illustratif de l'importance de la **convergence des agendas** : la zone du Sahel au Tchad, où la pénurie en eau accélère les conflits autour de la ressource et a des conséquences particulièrement importantes sur l'élevage et l'agriculture, piliers de la sécurité alimentaire. Elle a en outre rappelé qu'il existe aujourd'hui un consensus sur **l'exploitation des ressources fossiles** (limitées, dégradant l'environnement et créant des inégalités). Elle a cependant souligné qu'il serait également important d'interroger la notion de « l'adaptation » et son articulation avec celle du « développement ».

En écho à ces propos, M. Denis a souligné que 80% des énergies proviennent à l'heure actuelle des énergies fossiles et que donc la problématique renvoyait à **une transformation large de la société qui nécessite d'impliquer les citoyens**.

La crise climatique induit **des situations d'urgence**, des crises politiques, qui amènent à se poser la question de la responsabilité. A ce titre, les urgentistes doivent mener des actions fléchées sur ce sujet.

### Des piliers à ne pas oublier pour ne pas créer de déséquilibres

En écho avec l'intervention de M. Denis *supra*, la prise en compte des populations locales, qui peinent à avancer, est un élément particulièrement important de la question climatique, notamment dans le cadre des négociations et de la régulation avec le secteur privé. A ce titre il est important que l'agenda des solutions pose la question de l'impact des initiatives sur les sociétés locales, et prévoient la mobilisation de ces dernières dans la conception et la mise en œuvre des projets. En amont, un travail doit être fait pour sensibiliser les populations locales afin de créer « une certaine bienveillance autour de ces enjeux ».

On peut d'ailleurs se demander comment la COP peut être un facteur durable de la mobilisation de la société civile.

Mme Hindou a indiqué à ce titre que certains grands projets de développement qui sont menés actuellement sur les thématiques de l'eau et de l'agriculture doivent absolument intégrer les questions de « durabilité » et « de société civile » afin de se prémunir de tout risque important pouvant impacter négativement et durablement les territoires.

Parallèlement, il convient **d'être proche des acteurs locaux du développement** afin de les associer étroitement aux projets. Il est par exemple nécessaire de renforcer les banques locales afin d'avoir des relais (en particulier en ce qui concerne l'agriculture familiale), de développer des outils qui visent des niveaux intermédiaires en essayant de leur apporter de l'expertise.

**La question de l'innovation** est également essentielle pour nous contraindre et nous adapter au réchauffement climatique, notamment en Afrique.

A noter que certains projets ne peuvent pas être financés par des prêts bonifiés et nécessitent par conséquent **des financements du secteur privé**. Le cadre de la négociation avec le secteur privé doit être posé.

A ce sujet, M. Denis a souligné la préoccupation partagée à l'égard de la privatisation du financement et du nombre de référence au secteur privé dans le CCI. Il a rappelé que le secteur privé restait attaché à un souci de rentabilité, et qu'en ce sens il pourrait créer un environnement susceptible d'attirer des capitaux allant à l'encontre des politiques de développement durable. Il a souhaité que les financements publics aient un rôle premier.

### **Quels mécanismes pour concrétiser cette nouvelle approche ?**

Cette réflexion globale invite à repenser le modèle de développement économique et réinterroger nos discours. Il s'agit de **changer de paradigme**; il y a une urgence de créer un modèle durable.

A cet égard, **la transition juste** prend en compte l'importance de l'équilibre entre les piliers du développement durable.

M. Denis a souligné que la formulation « transition juste » avait la capacité d'associer la question climatique et celle de développement durable. Les organisations syndicales sont des acteurs particulièrement attachés à la lutte contre le changement climatique et au développement durable, ils sont investis sur les questions de développement au Sud et portent les questions climatiques dans les forums onusiens.

Dans ce cadre, plusieurs points sont à aborder: est-ce qu'on a bien pris en compte toutes les interactions ? N'y a-t-il pas un risque qu'un des piliers ne soit pas traité ? Comment aborder la réflexion sur ces interactions ? On constate qu'il s'agit d'une question de société : quels sont les risques et les opportunités soulevés par cette nouvelle manière de traiter le sujet ?

Ces questionnements nous invitent à repenser les enjeux actuels : le modèle de développement, la trajectoire du développement, les secteurs d'activités concernés et ce **en travaillant un canevas articulé – via le CND SI** - autour : 1) d'un cadrage politique global (en réhabilitant les termes de l'action publique) ; 2) d'une feuille de route sectorielle ; 3) des mécanismes adaptés (financements et suivi) ; 4) d'un accompagnement à la compréhension.

En ce sens, M. Denis a attiré l'attention sur l'opportunité de construire un seuil minimum de critères auxquels les projets devraient répondre (induisant un travail sur les critères d'éligibilité ainsi qu'un travail sur les pays qui utilisent ces crédits)

Cela nécessite un travail important et précis à mener pour identifier ces critères d'éligibilité – d'exclusion ou d'inclusion - et sur des indicateurs corrélés. Il est ainsi essentiel d'avancer plus concrètement sur les objectifs, les indicateurs et les cibles qui devront être plus ambitieux dans l'agenda post 2015.

----

***La COP doit aboutir à un accord contraignant ; deux volets doivent être traités de manière égale : l'adaptation et l'intégration.***

***La France à cet égard doit soutenir une gestion intégrée et équilibrée.***

***La France doit agir en tant que parrain de l'accord, et être un facilitateur, elle n'a pas le leadership mais doit faciliter le consensus entre les groupes et partie.***

***La France doit être attentive à traiter le climat sur tous les projets et même les plus petits.***

## Atelier 2.2 - Mise en œuvre : L'intégration des enjeux climatiques dans les politiques de développement et les ODD

Co-animé par : **Henry de CAZOTTE**, DGM/DBM et **Charlotte GUENARD**, IEDES

Invités : **Gilles Berhault**, Comité 21, **Vaia Tuuia**, 4D, **Mariteuw Chimère Diaw**, African Model Forests Network

43 participants

### Introduction de la DGM/DBM

Nous faisons face à une exigence d'agir collectivement autour d'objectifs partagés – dans le cadre de partenariats multiformes. Des discussions démarrent en ce sens aux Nations-Unies sur les partenariats multi-acteurs au service de l'atteinte des ODD. C'est aussi l'esprit que la France porte à travers l'agenda des solutions pour le climat. **Demeure la question de la mise en œuvre**, sans mentir, avec cohérence et de manière opérationnelle. Ce groupe a ainsi pour objectif de mettre à jour des idées concrètes que le CNDSI pourrait lister en tant que base d'un document qui pourra ensuite être porté collectivement, par l'Etat comme par les acteurs de la société civile. Chacun pourra le traduire dans ses pratiques, sa stratégie opérationnelle.

### L'intérêt d'une mise en réseau de communautés de pratiques

Dans le cadre de leurs activités au sein du RAFM, Chimère Diaw et ses collègues ont développé des Conventions Territoriales Forêts Modèles qui mettent ensemble les acteurs de très grands territoires autour de stratégies transformationnelles du long terme. C'est dans ce cadre qu'ils innovent dans ce que M. Diaw a appelé le « Business Social Vert » afin de développer des chaînes de valeur respectueuses de l'environnement qui augmentent la productivité, la compétitivité et la solidarité des petits producteurs et changent le modèle de développement économique des territoires.

Pour que ce type de partenariat territorial existe, il faut que la puissance publique fasse des choix stratégiques : **aider au montage et à l'animation de réseaux qui puissent se transformer en communautés de pratiques** ; par la suite, contribuer à institutionnaliser ces nouvelles façons de faire.

L'idée avancée, qui pourrait être mise en œuvre au sein du CNDSI, est donc celle de la création d'une plateforme de capitalisation des expériences multiples, passées et présentes, permettant aux institutions de devenir apprenantes, aux acteurs de renforcer leurs « capacités », de réduire le fossé entre connaissances et besoins pour l'action, et d'organiser ainsi, pour faciliter trajectoires et transitions, la mise en réseau des communautés de pratiques et le lien entre communautés de pratiques et cadres de régulation.

### Une urgence à agir, mais dans une démarche participative de co-construction

Mme Tuuhia a insisté sur le fait que les ODD marquent une possible transformation mais qu'il est impératif de trouver dès maintenant – courant 2015 – de nouveaux modes de mise en œuvre sans attendre, bien que l'horizon des ODD soit celui de 2030.

L'expérience de l'Agenda 21 de Rio 1992 et la mise en œuvre d'un calendrier avec la conférence de Johannesburg dix ans après argumentent dans ce sens. Les avancées sont essentielles dès l'accord et les niveaux territoriaux - bassins de vie, bassins versants- ainsi que les filières sont des moteurs. Cette urgence ne doit néanmoins pas faire passer au second plan **une nécessaire démarche participative de tous les acteurs** – Etats, collectivités territoriales, Organisations de la Société Civile (OSC), recherche, agences d'aide, secteur privé – dans un objectif de co-construction des cibles et indicateurs nationaux des ODD et une logique de co-responsabilité. Il est possible dans cette perspective de mesurer les contributions des acteurs, de les sommer et de mesurer les efforts qui restent à faire pour atteindre les cibles. **Des indicateurs d'obstacles** peuvent être de bons moyens de mettre en évidence le fait qu'un pays, un territoire, ne sont pas sur une « bonne trajectoire ». La co-responsabilité doit se construire dans une démarche horizontale multi-acteurs.

### Une nécessaire recherche de cohérence

Dans le cadre de son action en direction des pays en développement et particulièrement des PMA, **la France se doit d'être cohérente sur l'ensemble de ses politiques publiques d'aide et de négociations commerciales**. Par exemple, les négociations dans le cadre des Accords de Partenariat Economique avec les PMA africains ne peuvent pas aller à l'encontre de ses politiques d'aide et de renforcement des potentialités locales (accès aux marchés, transformation des produits). ODD, outils de lutte contre le changement climatique (financement du Fonds Verts par exemple, fin des subventions à l'exportation des projets de centrales à charbon sans stockage

de carbone) et accords commerciaux doivent aller dans le même sens du développement économique durable au service du bien-être de toutes les populations. **Sans une cohérence des politiques, la transversalité nécessaire du développement durable entre le social, l'environnement et l'économique, n'est pas atteignable.**

### **Pour une meilleure capitalisation des innovations/outils qui existent sur le terrain**

Des innovations sont d'ores et déjà présentes partout dans le monde sur les terrains d'actions des acteurs locaux. Il y a nécessité désormais de mieux capitaliser sur ces pratiques, de mieux valoriser les expériences porteuses, de mieux protéger les produits locaux (labels, indications géographiques etc.), mais aussi de permettre un meilleur suivi avec les sociétés locales – y compris les travailleurs des industries parfois très polluantes - qui doivent être plus impliquées dans **un suivi autocorrectif des expériences dans lesquelles elles sont parties-prenantes.**

Selon Mme Tuuhia, pour que l'innovation bénéficie à tous, il faut en identifier les dimensions sociales et organisationnelles. Pour ce faire, il convient d'aller plus loin dans les modalités de suivi-évaluation de petits projets et travailler davantage sur la mesure des impacts.

L'expérience de l'African Model Forests Network a aussi reflété une problématique de financement de l'innovation. « Si l'on est financé par des canadiens, les autres bailleurs nous considèrent désormais canadiens et n'apportent pas de financements complémentaires. En plus, les coûts d'entrées sur le champ de l'innovation contraignent les potentiels investissements privés » (M. Diaw).

Des outils existent aux niveaux des collectivités locales (partenariat entre CUF et l'ARENE d'Île-de-France pour aider les collectivités à agir sur le climat dans le cadre de leur coopération décentralisée), des instituts de recherche, des OSC, d'entreprises innovantes ou soucieuses de leur responsabilité sociale et environnementale mais il revient aux pouvoirs publics d'assurer les conditions d'un meilleur dialogue entre sciences, actions et cadres de régulation étatiques, en favorisant l'émergence ou en soutenant l'existence de plateformes d'actions et d'échanges, en aidant à l'organisation du maillage des acteurs sur les territoires pour aider tous les pans de la société à s'organiser.

Mme Tuuhia le rappelle : en France par exemple, 1 100 agendas locaux pour le développement durable existent (20 régions en ont). On n'y distingue pas les trois volets classiques du développement durable. Ces outils sont d'autant plus efficaces et lisibles que la logique de proximité y prévaut.

### **Une condition sine qua none : un environnement sain et régulé**

La mise en œuvre des ODD doit se faire dans « un environnement favorable à l'évolution de tout notre écosystème productif » comme l'explique M. Diaw.

Cela doit nécessairement passer la lutte contre les fuites de capitaux illicites, la fraude fiscale à l'échelle internationale qui grève considérablement les moyens d'action des Etats, la fiscalité étant par excellence un outil régalien de la sphère étatique qui doit être au service du développement.

----

### ***Le groupe promeut :***

- la création d'une plateforme de capitalisation des expériences multiples, passées et présentes,***
- une approche horizontale qui doit pouvoir s'appuyer sur une méthodologie fine pour co-construire des cibles et indicateurs nationaux des ODD, mesurer les contributions attendues des acteurs et envisager la définition d'indicateurs d'obstacles.***

***En parallèle, il est essentiel que les Etats s'engagent plus en avant dans la régulation des flux de capitaux et de l'environnement des affaires.***

### Atelier 3.1 - Principes : Le financement du développement

Co-animé par : **Shanti BOBIN**, DGT et **Jean-Luc PERRON**, CA-Grameen

Invités : **Pascale Guiffant**, Suez Environnement, **Arnaud Buissé**, DGT, **Bernard Giraud**, Livelihood, **Armelle Lecomte**, Oxfam

46 participants

#### Introduction par la DGT

Ce groupe de travail est appelé à aborder les problématiques liées à la convergence et la complémentarité des agendas du développement et de la lutte contre le changement climatique. La question du financement du développement durable implique notamment une réflexion sur : 1) la mobilisation élargie des ressources (privées, publiques, domestiques, externes) ; 2) leur allocation optimale (critères, priorités...) ; 3) le cadre global et local qui favorise la mobilisation et l'utilisation efficace des financements pour le développement durable ; 4) la mise en œuvre sur le terrain des principes du financement du développement durable (mobiliser de nouveaux acteurs, logique multi partenaires, rôle des acteurs décentralisés).

#### Les financements publics : une ressource nécessaire, à faire évoluer

Atteindre les objectifs de développement durable et éradiquer la pauvreté sont des préoccupations intrinsèquement liées. **Prendre en compte les contraintes concernant la dégradation de la planète est le gage d'une réussite à long terme des politiques de développement**, d'une part parce que les pays en voie de développement sont/seront les premières victimes du changement climatique ; d'autre part car la mise en place de projets durables est également garante d'un moindre coût à supporter pour les générations futures. C'est face à ce constat que la cohérence et la convergence des trois agendas doit être affirmée.

**L'aide publique au développement est et restera une ressource indispensable pour de nombreux pays en développement.** Elle constitue pour les pays à plus faibles revenus la principale ressource extérieure. Elle doit jouer un rôle de catalyseur pour attirer et mobiliser d'autres types de financements. Les engagements de la France en matière d'APD doivent ainsi rester forts.

Les besoins pour le développement durable sont croissants et rendent nécessaire une allocation hiérarchisée de la ressource. En effet, une utilisation différenciée des ressources publiques internationales doit être recherchée. Il serait ainsi opportun d'**envisager une « concessionnalité » variable de l'aide** - entre les dons (essentiels pour améliorer l'accès aux services essentiels dans les pays les plus pauvres), les prêts et les autres formes d'intervention – en fonction du niveau de revenu et des besoins des pays bénéficiaires.

Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité : 1) de **réaffirmer l'engagement de Copenhague** qui est un élément-clé dans la préparation de la COP 21- mais aussi, et surtout, d'en décrire les composantes et les mécanismes ; 2) d'**inclure dans les négociations, les questions de l'adaptation, de la prévisibilité et de l'après-2020**, aujourd'hui trop peu abordées alors qu'elles apparaissent essentielles pour la société civile ; 3) d'**encourager les financements innovants**, qui sont en pratique souvent à caractère public (taxe sur les transactions, taxe sur les transports maritimes, ..) ; 4) d'**accompagner les Etats dans le renforcement de leurs capacités fiscales** (mettre fin à l'érosion des bases fiscales, aider à améliorer l'efficacité du prélèvement obligatoire).

Certains participants ont également insisté sur **la nécessité de mettre fin aux subventions aux énergies fossiles**, charbon en tête, ce qui permettrait de réorienter progressivement les flux financiers vers les énergies renouvelables et ainsi l'efficacité énergétique.

Pour Arnaud Buissé, il n'y a pas d'opposition entre la lutte contre le dérèglement climatique et la lutte contre la pauvreté. En effet, « quel intérêt y aurait-il à construire une route si elle doit être détruite par un cyclone quelques années après sa mise en service ? » En outre, M. Buissé rappelle que les premières victimes du changement climatique sont d'abord les habitants des pays les plus pauvres. Armelle Lecomte, d'Oxfam, considère également que les liens sont évidents entre développement et climat. Bernard Giraud, de Livelihoods Venture, indique que Livelihoods est né du constat que freiner le changement climatique et lutter contre la pauvreté sont étroitement liés.



## **Les financements privés : une réalité complexe et multiforme**

Le secteur privé est multiple et plusieurs logiques y sont à l'œuvre.

Premièrement, a été mis en lumière **le potentiel de la RSE des grandes entreprises**, qui s'impliquent de plus en plus dans des projets de développement durable en lien avec leur cœur de métier, avec des apports financiers et des apports de compétences. Au-delà d'engagements financiers, l'expertise de l'entreprise est mobilisée au cœur des projets. Plusieurs exemples ont été donnés en ce sens.

Pascale Guiffant indique que depuis plusieurs années, Suez Environnement, comme d'autres grands groupes internationaux, a intégré l'idée que la prise en compte du développement durable ne doit pas se traduire seulement par la mise en œuvre de projets dans ce domaine mais figurer au cœur de l'activité première du groupe. Ainsi, pour citer un exemple, l'action de Suez Environnement à Mumbai dans le domaine de l'eau recouvre la gestion durable de cette ressource, notamment l'amélioration de l'accès à l'eau et la recherche de la diminution des déperditions. De la même façon, le projet de réhabilitation de la décharge publique de Méknès inclut les activités liées à la gestion des déchets et leur valorisation. Dans le cadre de ses projets, Suez Environnement s'efforce par ailleurs de promouvoir la complémentarité des acteurs (secteur privé, mais également société civile).

Pour aller plus loin, les fonds Livelihoods constituent une initiative intéressante car ils permettent d'investir dans des projets à forte composante environnementale et sociale. Une autre piste à ne pas négliger est celle de « l'impact investing », qui conjugue un investissement privé avec des objectifs sociaux et environnementaux.

**Les ONG présentes ont rappelé que de tels investissements de la part des entreprises doivent être suivis et contrôlés**, afin de : 1) s'assurer qu'ils sont bien fléchés vers de l'impact social et environnemental ; 2) contrôler le caractère concret de l'implication des entreprises pour l'intérêt général et un développement durable, alors même que leurs business model sont généralement basés sur des stratégies d'optimisation fiscale. Ici, le rôle de régulateur de l'Etat apparaît donc essentiel.

Deuxièmement, **le financement solidaire des particuliers constitue une ressource privée d'importance**. En France par exemple, il existe une épargne salariale solidaire qui pourrait être mobilisée pour des projets dans des pays en voie de développement.

Troisièmement, il s'avère indispensable de **favoriser les financements privés locaux**. Alors même que des milliards d'individus n'ont pas accès à un service financier, la microfinance a ici un rôle essentiel à jouer. En outre, afin que la mobilisation des ressources domestiques devienne prioritaire en matière de financement du développement, les ONG ont souligné la nécessité impérieuse de lutter plus efficacement contre l'évasion fiscale ; elles appellent à la création d'un comité intergouvernemental sur les questions fiscales sous l'égide des Nations unies, qui serait doté de moyens et d'un mandat fort (cette proposition pouvant être portée par la France à Addis Abeba).

Bernard Giraud précise que le Fonds *Livelihoods* est ouvert à toutes les entreprises souhaitant « développer des projets de compensation avec une valeur sociale. » Les partenaires-investisseurs reçoivent des crédits carbone certifiés aux meilleurs standards du marché proportionnellement à leur investissement. Ils pourront utiliser ces crédits pour compenser leurs émissions de carbone. Pour ce qui concerne les projets financés par le fonds, le cas des mangroves est particulièrement représentatif puisque que leur reconstitution – entreprise par Livelihoods Venture au Sénégal et en Indonésie – permet à la fois de capturer une grande quantité de carbone et d'améliorer les conditions économiques des habitants.

## **De la nécessité de mettre « en résonance » ces différents flux financiers et acteurs**

Cela a été dit *supra* : **il est important que les financements –publics comme privés – soient prévisibles**. Il vaut mieux avoir un prix de carbone, même bas mais prévisible et stable pour mobiliser la finance carbone au service du développement. Le Fonds vert pour le Climat apporte une première étape de solution mais ne résout pas cette question sur le long terme.

Entre la subvention et l'investissement, il semble nécessaire d'**élaborer des instruments intermédiaires**. L'AFD est par exemple en train de développer un instrument « social business » pour les pays en voie de développement. Pour aller plus loin, il serait intéressant de se pencher sur les moyens permettant de mobiliser de la dette commerciale pour des projets de développement.

Il faut aussi mentionner **le rôle de la commande publique** qui peut avoir un effet sur la commande durable et l'adaptation au changement climatique.

Au vu de l'échéance d'Addis Abeba, une question a été soulevée par le groupe mais non tranchée : faut-il privilégier les fonds thématiques verticaux ou des approches plus transversales ? La dimension plurielle du développement a été soulignée et une approche trop verticale peut aller vers une inadaptation ou du gaspillage.

Les ONG ont enfin tenu à rappeler qu'à leur sens, l'APD doit financer les secteurs sociaux, les PMA, l'aide aux populations vulnérables en priorité et ne pas être conçue seulement comme un outil de levier des financements privés.

Selon Armelle Lecomte, d'Oxfam, il n'y aura pas d'accord à Paris en 2015 s'il l'on ne dégage pas les financements nécessaires à la lutte contre le changement climatique. Or, les besoins de fonds sont colossaux et ne peuvent donc provenir que de ressources additionnelles, d'où l'importance de trouver de nouveaux moyens de financement du développement. Il faut aller bien au-delà du fonds vert et de ses 10 milliards, lequel n'est qu'une goutte d'eau dans la mer ; il faudrait en vérité trouver des centaines de milliards d'ici 2020 pour répondre aux besoins en financement des conséquences du dérèglement climatique.

---

***Il existe un renforcement mutuel entre lutte contre la pauvreté et lutte contre le changement climatique, appelant une démarche globale et inclusive de la part de tous.***

***Une volonté politique et le renforcement d'un cadre général propice (sécurité juridique des contrats, lutte contre la corruption également...) sont nécessaires.***



### Atelier 3.2 - Mise en œuvre: Le financement du développement

Co-animé par : **Philippe ORLIANGE**, AFD et **Nicolas WIT**, CUF

Invités : **Sébastien Treyer**, IDDRI, **Khady Sakho Niang**, Forim, **Roger Fizelson**, CICA

53 participants

#### **Introduction de l'AFD**

L'élargissement de l'agenda du développement aux problématiques de développement durable et de lutte contre le changement climatique induit de nouveaux enjeux et défis pour tous les acteurs pour le financement et la mise en œuvre de « l'agenda post-2015 ». Trois événements décisifs auront lieu cette année pour définir la vision de l'après-2015 et préciser les moyens de sa mise en œuvre : la troisième Conférence internationale sur le financement du développement en juillet à Addis-Abeba, le Sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement de l'après-2015 et les objectifs de développement durable (ODD) en septembre, et la 21e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en décembre.

#### **La cohérence et la convergence des trois agendas doivent être affirmées**

La question du financement du développement durable implique notamment une réflexion sur : 1) la mobilisation élargie des ressources (privées, publiques, domestiques, externes, financements innovants) ; 2) leur allocation optimale (critères, priorités...) ; 3) le cadre global et local qui favorise la mobilisation et l'utilisation efficace des financements pour le développement durable ; 4) la mise en œuvre sur le terrain des principes du financement du développement durable (mobiliser de nouveaux acteurs, logique multi partenaires, rôle des acteurs décentralisés). Les intervenants ont illustrés et développés ses points clefs de différentes sous différents angles.

Les participants ont pour leur part insisté sur l'importance de ne pas centrer les réflexions sur le développement économique, au bénéfice du « développement humain ».

#### **Sur la place et le rôle de la personne publique dans le financement du développement**

Il a été souligné l'importance d'une régulation de la part des acteurs publics, tout d'abord pour assurer la transparence des montages financiers complexes – comme les partenariats publics-privés (PPP). Il faut ainsi que les pouvoirs publics soient en capacité de gérer les ouvrages qu'ils commandent.

Roger Fizelson (CICA) vient du secteur des entreprises de construction. La construction représente 11 à 12 % du PIB mondial. Les investissements privés et de surcroît dans des montages complexes de partenariat public-privé, ont besoin d'interlocuteurs publics en capacité de négocier, d'ajuster, de contrôler. Le représentant du CICA rappelle que ces éléments se trouvent également dans les Lignes directrices internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base, adoptées par l'ONU-Habitat. M. Fizelson rajoute que la (bonne) préparation des projets est toute aussi cruciale que la mobilisation de ses financements.

La régulation apparaît aussi fondamentale pour assurer la pertinence des projets financés et contrôler/objectiver leurs externalités (positives comme négatives).

Cette réalité s'applique à toutes les échelles territoriales (internationale, nationale mais aussi locale). Au niveau décentralisé par exemple, les collectivités jouent un rôle central et nécessitent d'avantage d'outils pour leur prise de décisions et la gestion des investissements.

Sébastien Treyer met en avant la capacité de la subvention publique de faciliter l'investissement privé. Ce constat est en même temps une exigence. Bien combinés, les financements publics et privés peuvent avoir à long terme un effet de transformation sectorielle. Dans cette perspective, M. Treyer insiste sur le respect du principe de l'additionnalité des fonds.

#### **Des ressources à d'avantage et mieux mobiliser**

Plusieurs participants relèvent à la fois l'importance de l'épargne populaire, et le fait que des pans entiers d'acteurs et de revenus échappent aux solidarités nationales. Ce dernier constat risque de miner l'adhésion dans nos villes et territoires aux efforts de solidarité qu'ils soient privés ou publics.

Mme Khady Sakho Niang du Forim (Forum des Organisations de solidarités internationales issues de l'immigration) donne un aperçu d'une forme d'épargne qui a atteint une ampleur colossale : les moyens mobilisés par les migrants dans le monde. 250 Millions de migrants assurent un transfert de 600 000 000 000 USD, notamment vers les pays en voie de développement. Elle cite le concept de codéveloppement, une innovation, déclinée depuis de maintes manières. Elle souligne également l'importance des nombreux partenariats créés avec les collectivités françaises et étrangères, souvent liées par des partenariats de coopération décentralisée. La représentante du Forim fait part du constat que les sommes transférées par les migrants en France sont en diminution. Dans le cadre du Forim, de nouvelles méthodes sont alors recherchées. C'est le développement économique qui est au cœur de nombreux efforts.

Philippe Orliange signale que les ONG, appuyées par l'AFD, soutiennent de plus en plus des activités économiques.

A une plus grande échelle, les investissements d'entreprises du Nord vers le Sud demeurent importants. A ce sujet, les participants estiment cependant en majorité qu'il est essentiel de faire face à trois enjeux fondamentaux. D'une part, le développement des entreprises du Nord au Sud peut représenter un risque (une concurrence importante) pour l'essor des entreprises du Sud. D'autre part, le développement des entreprises du Nord au Sud ne se traduit pas nécessaire par une plus-value fiscale pour les pays hôtes. Enfin, les capacités de négociation des acteurs locaux (par exemple dans le cadre de PPP ou de marchés publics), doivent être renforcées. Nicolas WIT (CUF) cite comme illustration, les demandes faites, il y a quelques années lors des rencontres franco-marocaines de la coopération décentralisée, par des élus locaux marocains à leurs homologues français, de les aider à mieux négocier des contrats avec les entreprises françaises.

---

***Dans le montage de différents types de financements, la personne publique, que ce soit au niveau national ou local, doit (être en capacité d') assumer les fonctions de régulation, de négociation, de gestion.***

***Pour atteindre leur potentiel, les efforts de mobilisation des financements pour le développement doivent respecter les principes suivants : être équilibrés, se faire dans la transparence, inclure toutes les ressources, inclure les fiscalités nationales et locales ; se faire dans le respect du principe de l'additionnalité mais visant l'intégration des fonds.***

Animation par **Mme Anne-Marie DESCÔTES**, DGM

### Restitution à chaud des travaux des ateliers thématiques

#### Quels engagements pour la jeunesse dans l'agenda de l'après 2015 ?

Plusieurs principes ont été évoqués afin de garantir le caractère positif du dynamisme et de la prise d'initiatives des jeunes, dans l'optique de construire la paix de demain (un rappel au manifeste de l'UNESCO sur la culture de la paix a été réalisé en ce sens). Une politique Jeunesse efficace doit ainsi : 1) être inclusive (notamment en n'excluant aucun territoire ni aucune dimension du « bien-vivre » comme l'accès à la culture et aux loisirs) ; 2) promouvoir un accès universel à la mobilité ; 3) garantir la réciprocité des échanges entre territoire ; 4) appréhender la jeunesse comme une étape de la construction des parcours citoyens et ainsi penser l'engagement de façon active, intergénérationnelle et dans la durée ; 5) valoriser l'ECSI comme un outil majeur à déployer dans une logique interministérielle ; 6) être inscrite en transversalité dans les ODD en cours de définition.

Dans ce cadre, plusieurs axes de travail ont émergé des discussions de l'après-midi, en soulignant bien l'intérêt de considérer les jeunes comme acteur de développement et sources d'innovation :

- La reconnaissance du parcours en volontariat, dans un parcours universitaire ou d'accès à l'emploi (via un livret de la Citoyenneté par exemple)
- L'élargissement de la base sociale du volontariat dans un esprit d'inclusion et d'innovation
- Le maintien de la concertation dans les semaines à venir pour le développement de nouvelles initiatives
- L'augmentation en moyens humains et financiers pour effectuer un accompagnement des volontaires
- La création d'un Office International de la Jeunesse sur le principe de l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse

#### L'intégration des enjeux climatiques dans les politiques de développement et les ODD

Il existe un consensus des participants aux deux ateliers sur la nécessité et l'opportunité de la convergence des agendas certes mais aussi sur l'importance de veiller à l'équilibre entre les piliers du développement durable, qui est fragile. Au-delà de la cohérence à rechercher entre les piliers du développement durable, c'est aussi une cohérence entre les différents agendas portés par la France (en matière d'ODD, de climat, d'aide au Sud, de politiques énergétiques,...) qu'il convient d'assurer.

Les acteurs ont ainsi insisté sur l'importance d'articuler enjeux du climat et questions économiques. Un nouveau modèle de développement semble dès lors nécessaire, plus durable, plus inclusif, plus transparent, moins émissif. Ceci en mobilisant différents leviers identifiés par les acteurs présents : associer la société civile, prendre le virage d'une économie bas carbone qui garantisse une « transition juste » pour les travailleurs, miser sur l'éducation et la mobilisation citoyenne, placer la solidarité au cœur du nouveau modèle, donner à l'AFD un rôle clé. Pour ce faire, il convient de valoriser et de capitaliser les nombreuses initiatives d'ores et déjà existantes au niveau des territoires tout en encourageant de nouvelles qui s'appuieraient sur des plateformes horizontales d'acteurs. Si la population doit être au cœur des changements de son environnement de vie, il faut faire un véritable effort pour associer plus activement les entreprises à cette dynamique (les décideurs comme les salariés) et mettre en place les conditions d'un environnement favorable (par exemple en ce qui concerne la fiscalité...).

## Le financement du développement

Premièrement, les financements publics et privés doivent être appréhendés de manière articulée. A ce sujet, un consensus a été établi sur l'importance : 1) de la prévisibilité des fonds, qu'ils soient d'origine publique ou privée (il est à ce titre attendu de la COP 21, un calendrier précis et des méthodes de suivi) ; 2) de la souplesse et de la flexibilité des montages financiers, afin de compléter la boîte à outils de l'aide au développement (garantie, investissement à bas rendement...).

La tonalité des discussions plaide en outre pour des plates-formes réunissant les acteurs afin « d'emboîter » leurs différentes finalités et contraintes au service d'objectifs identiques, en lien étroit avec les institutions publiques. La régulation des pouvoirs publics apparaît en effet essentielle et à ce titre, un travail pourrait être mené auprès des collectivités étrangères pour augmenter leur capacité de négociation avec le secteur privé.

Une question reste en suspens : faut-il dans la perspective des conférences de cette année, privilégier des approches thématiques ou des approches plurielles ?

Deuxièmement, des ressources complémentaires doivent être trouvées. Il convient en effet d'innover, via les taxes notamment, l'aide publique devant jouer un rôle de catalyseur pour améliorer l'efficacité des fiscalités et lutter contre l'érosion des bases fiscales. Plusieurs témoignages d'entreprises ont été rapportés durant l'après-midi, mettant en avant l'expertise fondée sur leur cœur de métier qu'elles apportent aux projets de développement, au lieu d'un apport financier. En matière de RSE, il est cependant nécessaire d'aller plus loin, en créant par exemple des entreprises entièrement dédiées à ce thème (ex : Livelihoods Fund).

Dans le secteur privé et au-delà des entreprises, d'autres leviers peuvent être (re)mobilisés : les fondations – qui s'intéressent de plus en plus à de nouvelles formes d'intervention-, l'épargne solidaire, les migrants, l'épargne locale (notamment à travers la microfinance).

*Cf. la synthèse des ateliers (pp.14-18) du présent document, qui apporte des éclairages sur les éléments non consensuels.*

### Intervention d'Anthony REQUIN, Direction Générale du Trésor

M. Requin établit un parallèle entre les conclusions des ateliers sur le financement du développement et le contenu du Rapport du comité intergouvernemental d'experts de l'ONU d'août 2014 sur le financement du développement durable. De ces différents éléments se dégage une vision commune du développement qui sert de base à la vision française du financement du développement durable.

Premièrement, l'ensemble des sources de financement doit être mobilisé pour répondre aux défis du développement durable et à la mise en œuvre de l'agenda post-2015, au-delà de l'APD. A ce sujet, M. Requin cite l'ordre de grandeur de 20 trillions de dollars (milliers de milliards) d'épargne annuelle dégagée par l'économie mondiale et les 218 trillions USD d'actifs financiers, une réallocation d'une partie de ces financements en faveur du développement durable pourrait avoir un impact énorme pour le développement durable et il convient d'œuvrer en ce sens, notamment par le biais des incitations économiques.

A ce titre, sur la manière de mobiliser ces financements au service d'un développement durable, trois idées fortes peuvent être mises en avant : 1) l'internalisation des externalités environnementales avec la mise en place d'outils tels que les marchés ou les taxes carbone (à ce jour, les marchés carbone demeurent relativement modestes, avec seulement 7% des émissions mondiales de CO2 couvertes) et la fin progressive des subventions inefficaces aux énergies fossiles qui permettrait là-encore de dégager des ressources pour le développement durable ; 2) la construction d'environnements institutionnels et juridiques propices aux investissements durables (avec un accompagnement des pays du Nord via l'APD par exemple, au travers d'actions de renforcement des capacités) ; 3) les potentialités qui existent en matière d'intermédiation financière et de différenciation des ressources publiques internationales pour adapter la concessionnalité des financements selon les niveaux de développement des pays et la nature des projets/programmes.

Aux côtés des ressources publiques/privées nationales et internationales, Anthony Requin évoque le flux de travailleurs migrants, qui représente aujourd'hui 400 Mds USD (dix fois plus qu'il y a une dizaine d'années), pouvant également être utilisé au service d'un développement durable.

En conclusion, M. Requin souligne ce qui constitue à son sens les deux défis de demain : consolider une vision commune française de la question du financement du développement durable et clarifier la méthodologie de comptabilisation de l'engagement relatif aux 100 Mds USD par an à l'horizon 2020 en provenance de sources publiques et privées en faveur de la lutte contre le changement climatique. .

#### **Intervention d'Anne-Marie DESCÔTES, Direction Générale de la Mondialisation**

Mme Anne-Marie Descôtes a souhaité mettre en évidence trois concepts évoqués à plusieurs reprises lors de la journée.

D'abord, la notion de transversalité, soulignant l'importance d'avancer sur tous les fronts dans une même temporalité. C'est vrai pour le climat et le développement mais aussi pour les droits, la gouvernance, les questions économiques, l'éducation, la science....

Le deuxième concept régulièrement entendu par Mme Descôtes lors des groupes de travail est celui de la mixité, qui constitue une priorité du MAEDI. Il peut s'agir de la mixité hommes-femmes bien sûr, mais aussi la mixité de tous les acteurs du développement, celle de la population ou encore des âges. A ce titre, si l'accent a été mis sur la jeunesse tout au long de la journée, les seniors ne sont pour autant pas oubliés et leur expérience s'avère précieuse.

Le dernier concept retenu par Anne-Marie Descôtes est celui de la co-responsabilité. A ce titre, encourager les jeunes à s'impliquer doit induire de pouvoir reconnaître ensuite ce qu'ils auront accompli.

#### **Discours de M. Macharia KAMAU, co-facilitateur des négociations post-2015**

M. Kamau a premièrement souhaité rappeler l'époque de grands changements que nous vivons actuellement, marquée par la fin d'une dynamique Nord/Sud à sens unique ainsi que par le changement climatique. Ces phénomènes nécessitent de dépasser la logique jusqu'alors portée par les OMD, au bénéfice de nouveaux objectifs (les ODD) caractérisés par : 1) un niveau d'ambition très élevé en cohérence avec les défis d'importance auxquels notre humanité fait aujourd'hui face (l'éradication de l'extrême-pauvreté et de la faim dans le monde) ; 2) leur caractère urgent ; 3) leur dimension « transformative » (les actions à entreprendre seront sources de profonds changements ; 4) leur nature « universelle » (le monde doit unanimement porter et mettre en œuvre des réponses partagées).

Concernant plus particulièrement l'agenda post 2024, M. Kamau a souhaité insister sur plusieurs notions qui en constituent le cœur : 1) le peuple (un agenda pour tous et partout) ; 2) la planète (nous sommes la dernière génération à pouvoir contenir les impacts du changement climatique) ; 3) la prospérité (parvenir à ce que chaque humain ait la même qualité de vie sans ruiner notre planète, c'est le challenge que nous devons relever) ; 4) la dignité (« nous avons besoin d'un monde où les droits de tous sont préservés ») ; 5) la solidarité (l'époque des dichotomies entre géographies est close).

L'agenda post 2015 devrait être entièrement élaboré d'ici septembre 2015. Viendra ensuite le temps de sa mise en œuvre. Outre le financement, celle-ci sera conditionnée fortement par le comportement humain et ainsi une adaptation « offensive » des pratiques. M. Kamau a donné ici l'exemple de la taxation spécifique sur le transport aérien mise en place par la France.

Pour y parvenir, au côté des Etats, les ONG et associations doivent faire entendre leur voix, mais aussi convaincre les entreprises de s'associer à cette dynamique. C'est ainsi un triangle d'acteurs que M. Kamau prône : Etats, société civile militante, entreprises.

#### **Conclusion par Mme Annick GIRARDIN, secrétaire d'Etat chargé du Développement et de la Francophonie**

Sur la jeunesse, Madame la Ministre a entendu un message fort et double : 1) l'importance de positionner la jeunesse en transversalité dans tous les ODD ; 2) la dimension utile et stratégique du volontariat et de la

mobilité internationale – qui constituent d’ailleurs un axe de la Stratégie Jeunesse en cours d’élaboration au niveau du Département. Sur ce dernier sujet, un prochain rendez-vous avec la société civile sera fixé.

Concernant le financement du développement, trois constats ont été rapportés par Madame la Ministre : 1) le besoin d’engager une vraie concertation sur les ressources nationales, en renforçant les administrations, les systèmes fiscaux, la transparence et la lutte contre l’évasion fiscale ; 2) l’opportunité des coalitions d’acteurs – source d’innovation - pour répondre aux enjeux locaux via des projets de terrain ; 3) la nécessité d’un dialogue sincère avec le secteur privé et financier sur sa contribution au développement. En effet, si Madame la Ministre reste attachée à l’aide publique au développement, elle rappelle « [qu’]ignorer la mobilisation des ressources privées, [reviendrait à] priver les ODD des moyens de leur mise en œuvre ». Elle attend du groupe de travail informel sur le financement du développement – réuni à la demande du CNDSI- qu’il travaille sur ces différentes conclusions.

A propos du climat, Annick Girardin a entendu le message de la société civile sur l’exigence de « remettre du concret dans les négociations» et de se pencher plus en avant sur plusieurs thématiques comme l’eau, l’agriculture, l’adaptation, l’énergie.

## ANNEXES

### Les discours prononcés lors de la séance d'ouverture

**Mme Annick GIRARDIN**, secrétaire d'Etat chargée du Développement et de la Francophonie

Monsieur le Ministre, Cher Harlem,

Monsieur l'envoyé spécial du Président de la République, cher Nicolas

Monsieur le directeur du Comité de l'Aide au Développement, Cher Monsieur Solheim

Madame Nadia Bellaoui, présidente du Mouvement associatif,

Mesdames Messieurs, Chers Amis,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans cette maison du développement qui est aussi la vôtre. Je voudrais vous remercier, tous d'être là, en provenance de France, d'Afrique, de Bruxelles, pour cette réunion du CNDSI élargie.

Nous sommes encore au tout début de l'année 2015. Ce début d'année est marqué par un regain de violence, qui a touché la France, cruellement, au début du mois de Janvier.

Cette violence, elle est présente partout, aux frontières de l'Europe, en Ukraine, au Moyen Orient, avec la barbarie permanente de Daesh, et aussi en Afrique, engagée dans un long combat contre l'extrémisme et l'obscurantisme, et je pense en particulier aux victimes de Boko-Haram au Nigeria et dans les pays voisins.

\*\*\*

Ce regain de violence ne fait que renforcer ma détermination à agir dans le domaine qui nous réunit aujourd'hui, celui du développement, celui de la solidarité entre les hommes, celui de la solidarité entre les peuples. C'est aussi le message que nous ont envoyé les millions de Français rassemblés le 11 janvier dernier.

En rappelant leur attachement aux valeurs de la République et du vivre ensemble, ils ont aussi souligné avec force que la réponse que nous devons apporter, ensemble, à ceux qui tentent d'opposer les uns aux autres, ne pouvait pas être le repli sur soi. Que la réponse sécuritaire, si elle est nécessaire, ne sera jamais une fin en soi.

Ce message, il est déjà porté pour la communauté du Développement réunie ici aujourd'hui, et qui chaque jour agit pour construire un monde plus juste, plus ouvert, et plus solidaire.

Car la grande réponse de la famille du développement à ceux qui tentent d'opposer les cultures, les pays et les peuples, c'est justement la solidarité. Agir pour le développement c'est agir pour préserver la paix, c'est combattre la misère et l'exclusion, qui sont bien souvent le terrain et le terreau de la haine et de la terreur.

2015 est notre année. C'est l'année des décisions. Nous avons ensemble trois grands rendez-vous à préparer pour dessiner l'avenir de planète et de ses habitants.

\*\*\*

Le premier, c'est le rendez-vous sur le financement du développement, à Addis-Abeba en juillet. Ce sera l'occasion de faire le point sur nos objectifs financiers, et notamment l'objectif de 0,7% que nous nous sommes fixés. Ce sera aussi l'occasion de rebattre les cartes de la solidarité internationale. De poser les bases d'un nouveau système de financement du développement, plus ambitieux, plus collectif plus efficace, plus juste et plus transparent.

L'aide publique au développement est le poumon de notre solidarité. Mais les Etats n'ont pas le monopole de la solidarité. La plupart des acteurs qui sont ici le savent bien, qu'il s'agisse des entreprises, des collectivités territoriales, ou des associations. Elles agissent déjà aux côtés des plus pauvres.

Face à des défis comme la couverture sanitaire universelle, l'accès durable à l'énergie pour tous, la mobilisation de tous les acteurs est indispensables. Les entreprises, les collectivités territoriales ont des responsabilités particulières. Sans elles, sans leur implication, on ne pourra pas construire de société vraiment durable. C'est le sens du groupe de travail sur le financement du développement que ce ministère a lancé.

Le rôle des Etats, c'est de fixer des cadres clairs pour permettre l'action de chacun. Les Etats du Nord doivent mettre en place des règles simples et efficaces pour encadrer l'action des entreprises et faire en sorte qu'elles



contribuent à la prospérité des peuples et au développement durable et pas à l'accroissement des inégalités et au pillage des ressources.

Les Etats du Sud ont aussi des responsabilités, notamment celle de développer leurs ressources propres et de lutter contre le fléau de l'évasion fiscale.

Le développement durable, c'est l'intérêt de tous. Personne ne fera de commerce et de profit sur une planète confrontée au chaos climatique, ou en proie à des tensions sociales violentes plongeant leurs racines dans un creusement des inégalités et des injustices.

\*\*\*

Le second grand rendez-vous, c'est celui des Objectifs de Développement Durable, qui seront adoptés, en septembre, à New-York. Ce sera la première fois que tous les Etats du monde se dotent d'objectifs conjoints, pour réussir ensemble deux défis : celui de l'éradication de l'extrême pauvreté, et celui de la préservation de la planète.

Inutile de vous rappeler à quel point ces deux sujets sont liés. Vous le savez désormais par cœur. Mais comment, concrètement, passer des intentions à l'action ?

Car sur le terrain, cela n'est pas toujours évident. Comment développer, par exemple les énergies renouvelables quand dans certains pays d'Afrique, le taux d'électrification ne dépasse pas 30% ?

Comment construire des systèmes de santé universels et durables tout en affrontant, au quotidien, des épidémies ou des pandémies qui plombent le développement des pays ? Je pense en particulier à l'épidémie d'Ebola, dont nous devons tirer toutes les conséquences.

Ces défis, ils seront au cœur des ODD, mais aussi de la stratégie jeunesse que nous sommes en train de discuter avec vous. C'est un message fort que nous adressons à la jeunesse du monde. Celui de perspectives de vie meilleure. La santé, notamment la planification familiale, l'éducation, l'alimentation, l'ensemble de ces droits essentiels doivent nous mobiliser. Si nous échouons, si nous échouons collectivement, alors nous laisserons la place à des inégalités toujours plus fortes, qui sont le lit de beaucoup trop de tensions, de conflits, de migrations forcées et de repli sur soi.

\*\*\*

Notre troisième rendez-vous, c'est celui du climat. Notre objectif est clair : nous remettre sur la voie des 2°C. Car écrire le premier accord universel, juridiquement contraignant, et suffisamment ambitieux pour éviter un dérapage climatique, c'est créer des nouveaux modèles de prospérité et de croissance, au Nord comme au Sud. Agir pour le climat, c'est aussi prendre nos responsabilités, et renforcer notre solidarité. Avec les victimes du dérèglement climatique, elle doit être totale. C'est pourquoi j'ai fait de l'adaptation ma priorité pour Paris Climat 2015.

La solidarité c'est avant tout apporter des réponses concrètes au défi de l'adaptation. Car les populations du Sud attendent des actes. Sur ce sujet, beaucoup d'entre vous agissent déjà. Mais il faut changer d'échelle. J'espère que cette journée nous permettra d'avancer.

Cette solidarité, nous devons aussi la manifester par notre engagement financier. C'est le cas avec le Fonds Vert, et il faudra sans doute aller au-delà dans la mobilisation de financements publics additionnels.

\*\*\*

C'est parce que les rendez-vous de l'année 2015 sont essentiels que l'Union Européenne a choisi d'en faire l'année Européenne pour le Développement. Ce sera donc, et c'est l'esprit de cette journée, une année de débat, d'échanges, de partage, et de projets communs.

Permettez-moi de reprendre, ici, la devise européenne « unis dans la diversité » parce que ce n'est qu'ensemble que nous parviendrons à relever les défis qui se présentent à nous.

C'est l'esprit du CNDI, et de la concertation qui prévaut depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le développement.

Ce sera aussi l'occasion de mieux faire connaître notre politique, et nos actions. Car si les Français et les Européens sont solidaires, beaucoup encore ignorent l'ampleur de notre engagement collectif. L'Europe, c'est la région la plus généreuse du Monde. L'Europe, c'est une transition énergétique largement engagée, à l'avant-garde de la lutte contre le dérèglement climatique. L'Europe conjugue sa solidarité dans des milliers de projets



partout sur la planète, des Petites Iles du Pacifique à l'Amérique du Sud en passant par l'Afrique. L'Europe, c'est l'ouverture sur le monde, et nous pouvons en être fiers.

Mais je m'arrête ici, et je voudrais remercier Harlem Désir de sa présence, et j'imagine qu'il détaillera largement les enjeux européens de cette année du développement.

\*\*\*

Mesdames Messieurs,

Chers amis,

L'ouverture sur le monde, la solidarité, de nombreux jeunes la mette déjà en pratique. Si les réseaux sociaux, les médias, contribuent à abolir les frontières, il y a aussi de nombreux jeunes, du Sud et du Nord qui choisissent d'inscrire leur solidarité dans un volontariat international.

C'est pour cette raison que j'ai voulu inviter des jeunes du volontariat et du service civique aujourd'hui, non seulement pour témoigner, mais aussi pour dialoguer avec vous, et participer à la construction de nos réflexions pour 2015.

Le Président de la République a annoncé la semaine dernière que chaque jeune qui souhaite s'engager puisse trouver une offre adaptée à cette situation. Cette priorité, c'est la mienne, et c'est pour cela que je moderniserai le volontariat de solidarité internationale. Parce qu'il rassemble ouverture au monde, engagement et solidarité c'est une réponse évidente aux crises que nous traversons.

Je vous remercie et je vous souhaite une excellente journée.

**M. Abdoulaye DIAO**, volontaire sénégalais du projet WECCEE, Service Civique Cool'eurs du Monde

Bonjour Madame la ministre, bonjour à tous,

Je m'appelle Abdoulaye DIAO.

Je viens de Haute-Casamance dans la région de Kolda au Sénégal dans un village appelé Thiewel Bessel. Une association est venue un jour implanter une école dans mon village, j'ai été choisi pour fréquenter celle-ci, ce qui m'a permis d'atteindre un niveau scolaire supérieur.

A Kolda je suis conseiller départemental, membre de la fédération des jeunes producteurs agricole du Fouladou et j'ai été bénévole pendant quelques mois au ministère de l'environnement et du développement durable au Sénégal comme chargé de mission sur les feux de brousse. Après la fin de ma mission, je suis rentré dans mon village pour accompagner le développement de celui-ci en particulier en direction des jeunes en les incitant à créer leur activités génératrices de revenus plutôt que de se réfugier à la capitale, dans l'espoir un jour de venir en Europe.

C'est là mon combat.

De mon point de vue, le développement doit être avant tout un développement social, j'entends surtout un développement qui permet aux hommes de s'épanouir et grandir dignement, d'être heureux. La question de l'éducation me semble donc prioritaire.

Mon expérience actuelle de volontaire en France, à l'association Cool'eurs du monde est en train de changer ma manière de penser. Jusque-là, j'avais une vision du développement seulement basé sur l'économie, la richesse. Aujourd'hui, je considère que le développement est aussi basé sur des questions sociales : je pense donc maintenant que le principal obstacle au développement, c'est les freins culturels ou sociaux. Au Sénégal, nous n'osons pas, ou nous sommes empêchés par la tradition et la répétition de ce qui existe pour prendre des initiatives ou innover.

Dernièrement j'ai été frappé par ma visite chez les Compagnons d'Emmaüs à Pau. Cette initiative ouverte à des personnes marginalisées permet d'effectuer le recyclage de nombreux produits de la consommation et crée un grand nombre d'emplois.

Pour moi ce type de projets est vraiment intéressant car ils participent au développement auquel je crois. Celui qui donne une place aux personnes en difficultés tout en générant de la richesse, en plus l'action qui est menée par ces personnes participe activement à la protection de l'environnement.

Le développement est aussi une question d'attitude, des comportements et d'organisation.

De façon générale, nous avons en Afrique des ressources, mais notre problème majeur, c'est de ne pas pouvoir ou de ne pas savoir comment les transformer ou les gérer. Au Sénégal, nous avons la problématique avec le coton, qui est peu transformé sur place. Notre secteur secondaire (industriel) n'est pas suffisamment développé et il n'attire pas les jeunes ni les capitaux.

De façon plus spécifique, je vais prendre l'exemple de la région d'où je viens, la Casamance qui est une région qui a de nombreuses ressources naturelle mais qui reste cependant enclavée.

Pour ma part, permettre à chacun de pouvoir s'alimenter par le biais de sa production locale de façon à profiter d'un revenu et rester digne me semble nécessaire et primordial pour que chacun puisse envoyer ses enfants à l'école. Produire et transformer les produits que nous récoltons permettraient de créer de la richesse et des emplois avec un point d'attention, c'est que les produits de cette richesse reviennent aux populations ou aux acteurs locaux.

Enfin pour moi on ne peut pas parler de développement sans parler de mobilité, d'ouverture au monde d'échanges et de partage d'expérience.

Nous devons nous enrichir par la rencontre, apprendre les uns des autres. La mobilité est la clé du développement mais tant que l'obtention de visas de séjour est freinée, voire quasi impossible, nous sommes empêchés de nous rencontrer et donc d'apprendre.

Je tiens d'ailleurs à revenir sur l'expérience que je suis en train de vivre avec 18 autres volontaires dans le cadre d'un échange entre le Sénégal et l'aquitaine, cette expérience illustre bien à mon sens cette idée d'ouverture au monde, de compréhension de l'autre nécessaire à l'idée de développement humain.

D'ailleurs je souhaite à chacun de mes amis ou à l'ensemble des jeunes ne participant pas au développement du monde d'avoir la chance que j'ai pu avoir dès mon plus jeunes âges c'est à dire de pouvoir accéder à l'éducation, à l'investissement citoyen de mon département et aujourd'hui à la découverte d'autres modes de pensée et d'organisation.

En conclusion :

Pour terminer mon propos, je lance un appel à la solidarité locale et internationale pour qu'ensemble nous puissions agir pour un monde plus solidaire et plus durable.

Je vous invite d'ailleurs pour ceux qui le souhaitent à Kolda pour venir avec moi relever ce défi de solidarité.

Merci à tous de votre attention.

#### **M. Harlem DESIR**, secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européennes

Madame la directrice, chère Anne-Marie Descôtes,

Madame la ministre, chère Annick Girardin,

Monsieur l'envoyé spécial pour la protection de la planète, cher Nicolas Hulot

Mesdames et messieurs les parlementaires, chers Virgine Rozière et Jean-René Marsac

Mesdames et messieurs les représentants des collectivités locales, des régions,

Mesdames et messieurs les ambassadeurs, les représentants d'organisations internationales,

Mesdames et messieurs les représentants des associations de solidarité internationale,

Chers jeunes volontaires

Cher Adboulaye Diao je pense que nous allons tous nous rendre à Kolda après l'appel lancé. Pour le plaisir d'abord de vous entendre, vous voir à l'œuvre sur le terrain, et pour pouvoir accompagner cette action très importante d'échange que vous venez de décrire

Cher Gastan Ranaivoson qui va s'exprimer tout à l'heure,

Je voudrais d'abord vous dire le plaisir que j'ai d'être parmi vous pour participer à ce lancement de l'Année européenne pour le Développement en France, après que le lancement européen ait été fait en présence d'Annick Girardin à Riga.

L'Année européenne, qui existe maintenant depuis plus de 30 ans, est une initiative majeure pour promouvoir, expliquer l'action de l'Europe auprès des Européens.

Le choix qui a été fait pour 2015, celui du développement, n'est pas neutre, car c'est la première fois qu'une politique extérieure de l'Union est retenue, et surtout, mais cela a été rappelé, car il intervient au moment où les citoyens européens ont besoin d'être informés sur les actions concrètes de l'Europe, et des solutions qu'elle propose en particulier en matière internationale.

Aujourd'hui, l'idée que l'Europe doit agir d'une façon prioritaire, coordonnée en matière de développement, est largement approuvée par les Européens. Plus de 80 % d'entre eux estiment que l'aide au développement est importante, et 60 % considèrent même qu'il faudrait la renforcer, mais seulement la moitié d'entre eux savent à quoi sert cette aide, et donc l'autre moitié ignore ce que fait l'Union européenne en matière de solidarité internationale et de soutien au développement.

Il y a donc un vrai travail de pédagogie, de sensibilisation à faire pour amplifier ce soutien, pour accroître cette légitimité de notre action extérieure, pour faire des citoyens des acteurs, et pour pouvoir obtenir encore plus de moyens et encore plus de coordination dans l'action des Etats membres. C'est tout le sens de cette Année européenne pour le développement. L'Union européenne et les Etats membres sont déjà le premier bailleur mondial. A l'échelle européenne, des moyens très importants sont mobilisés pour atteindre les objectifs de développement déterminés par l'Europe et plus généralement au sein des Nations-Unies par la communauté internationale et pour soutenir ainsi les pays qui en ont le plus besoin.

Je pense naturellement au Fonds européen de développement doté de 30,5 milliards d'euros pour la période 2014-2020, mais aussi à d'autres instruments dont dispose le budget de l'Union européenne : l'Instrument de financement de la coopération au développement (ICD) doté d'un montant de 19,6 milliards d'euros pour la même période, l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme (IEDDH) qui dispose d'une enveloppe d'1,3 milliard d'euros ou encore l'Instrument de partenariat avec son enveloppe de 954 millions d'euros.

Au-delà des chiffres, ce qui est important c'est que le développement doit passer par une action de plus en plus étroitement coordonnée entre les Etats membres européens. Chacun d'entre nous fait beaucoup, nous avons en France l'Agence française du Développement, nous sommes très fiers de toutes les actions que nous pouvons mener sur la base de nos relations historiques, bilatérales, entre la France et des pays dans beaucoup de régions du monde, et je pense notamment à l'Afrique. Mais on le sait bien, pour être efficace dans des domaines majeurs que ce sont des grandes priorités qui ont été fixées en commun – l'accès à l'eau, l'éducation, l'accès à la santé, le développement durable, la lutte contre le changement climatique – il nous faut davantage encore coordonner notre action à 28.

Déjà, ce sont des millions de citoyens dans le monde qui bénéficient de notre action, des millions d'enfants qui sont scolarisés grâce aux aides de l'Union européenne, des gens qui ont accès à la vaccination, des villages équipés en énergie. Mais il y a des grands thèmes qui ont été identifiés, rappelés par Annick Girardin à l'instant, et en particulier celui-ci, bien illustré dans cette première table ronde : la jeunesse en tant que cible et en tant qu'acteur de la communication de l'Année européenne pour le développement. Il y a également la participation des pays et territoires d'Outre-mer, qui sont des bénéficiaires de l'aide au développement ; et enfin les thématiques clés du post-2015, qui font écho à ce souci de pédagogie auprès de tous les citoyens sur tous les sujets liés au développement.

Je voudrais ajouter à mon tour, comme l'a fait Annick, le contexte qui a été créé par les attentats qui ont frappé notre pays le mois dernier, et qui ont touché et ébranlé l'Europe toute entière – elle s'est d'ailleurs mobilisée, elle était à nos côtés le 11 janvier dans cette grande marche où les chefs d'Etats et de gouvernements s'étaient joints aux Français et au président de la République – pour dire que nous devons être unis face au terrorisme, pour faire face à des défis de sécurité mais aussi pour défendre nos valeurs, celles d'une société de liberté, de fraternité, de tolérance, et ouverte sur le monde. Et l'aide au développement est un élément absolument essentiel de cette vision d'un monde qui ne peut pas être régi par la confrontation, par la haine, par la violence, par le terrorisme.

Il faut donc aussi voir cette action comme un élément qui contribue à la stabilité, qui contribue à répondre à ce délitement des Etats, l'absence de service public, le développement de la pauvreté, le manque d'éducation qui font aussi le lit du fléau du terrorisme dans les zones de guerre, les zones de conflit, d'où sont ensuite émis des

ordres de tuerie, où sont recrutés et formés des tueurs qui peuvent ensuite revenir, renvoyant aussi à des problèmes de cohésion sociale, d'éducation, de partage des valeurs dans notre propre société.

Nous sommes convaincus que c'est une priorité de la politique extérieure de l'Union européenne que de contribuer à garantir, partout dans le monde et en particulier dans les endroits où la pauvreté crée de l'instabilité, l'accès aux droits fondamentaux : le droit à l'éducation, le droit à la santé, à des conditions de vie décentes.

Agir dans ces directions, c'est agir pour le développement humain, et c'est agir en particulier pour les droits de celles et ceux qui sont les plus fragilisés, les plus marginalisés : les femmes, les enfants, les jeunes.

C'est agir pour la justice sociale, c'est aussi offrir de nouvelles perspectives de croissance économique, c'est œuvrer pour la paix et la sécurité dans le monde.

C'est cette approche globale qui doit guider l'action de l'Union européenne face au terrorisme : une approche qui s'intéresse non seulement aux conséquences, aux problèmes de sécurité, mais aussi aux facteurs même d'instabilité et de radicalisation. Une approche qui mobilise donc toutes les politiques concernées, la politique sociale, la politique de l'éducation, la politique de solidarité internationale et évidemment les partenariats avec les pays tiers.

Il en va de la sauvegarde de nos valeurs et de notre modèle démocratique.

A l'heure où la France se prépare à accueillir la Conférence mondiale sur le Climat, nous devons également avoir présent à l'esprit que la lutte pour le développement butte sur ce nouveau défi : le changement climatique, face auquel les pays du sud sont les premiers exposés, même si nous sommes tous concernés, et on le voit au travers de l'élévation des températures, les phénomènes climatiques, les tempêtes. Mais dans les pays du sud, dans les pays en développement, les effets sont encore plus brutaux.

La raréfaction des ressources et la destruction des écosystèmes mettent en péril les modes de vie et génèrent des déplacements de population qui, en plus d'être des drames humains, sont aussi une nouvelle source d'instabilité, d'insécurité, de guerres.

Il est donc encore plus de la responsabilité de l'Union européenne, au titre de sa politique de développement, d'être à l'œuvre, à l'action, pour qu'un accord ambitieux voie le jour lors de cette conférence de Paris que préparent Laurent Fabius, Nicolas Hulot et d'autres, en même temps que l'Europe doit accompagner la croissance du développement économique, social de ces pays.

L'Année européenne pour le développement, comme toutes les années européennes portées par la Commission européenne, va permettre de mettre à l'honneur l'action des sociétés civiles ainsi que nos politiques communes, et d'en faire la promotion et la pédagogie auprès des citoyens.

Ce sera l'occasion de mettre en avant la mobilisation de la France dans le domaine de la solidarité internationale, que ce soit par le biais de ses contributions multilatérales et de son action bilatérale, par la coopération décentralisée, par l'outil qu'est l'Agence Française de développement, par son action à travers l'Éducation nationale auprès des publics scolaires pour sensibiliser nos jeunes à ces questions. C'est ce que nous démontre la présence ici-même, aujourd'hui, de lycéens et je veux les remercier, ainsi que les enseignants, pour leur travail, pour leur engagement, et pour le choix qu'ont fait les élèves de s'inscrire dans cette nouvelle option du développement.

Nous avons aussi parmi nous des volontaires internationaux. Nous débattons en ce moment du service civique, et le premier témoignage que nous avons entendu, et ceux qui vont suivre, montrent à quel point l'ouverture aux autres, la capacité à donner de son temps aux autres, sont des facteurs d'émancipation, de formation, de structuration personnelle pour les jeunes, et donnent lieu à des expériences fondatrices dans la construction de leurs parcours et de leurs aspirations professionnelles.

Vous le savez chaque Etat membre a dû présenter un programme de travail national à la Commission européenne pour cette année européenne. Celui de la France va faire la lumière sur la richesse, la diversité des initiatives, de projets, de réalisations, d'avancées au service du développement qui n'auraient pas pu voir le jour sans la mobilisation française et européenne.

Grâce à l'appel à propositions que nous lançons aujourd'hui, de nouvelles idées vont pouvoir éclore, de nouvelles synergies entre les acteurs vont voir le jour, de nouvelles vocations, nous l'espérons, vont pouvoir

apparaître, tout cela, en faveur de nouveaux services et de nouveaux progrès là-bas, dans les pays bénéficiaires.

Grâce à la labellisation, une visibilité maximale va être accordée à toutes les démarches axées sur le développement, qu'elle proviennent d'associations, de collectivités, mais aussi d'acteurs privés comme les fondations d'entreprises.

Des expositions, comme celle qui vient de nous être présentée, dont certaines seront itinérantes, dans les universités par exemple, vont permettre d'illustrer les politiques de développement grâce au travail d'artistes et au déploiement d'outils interactifs, des sujets variés, de l'entrepreneuriat en Afrique à l'innovation en matière de développement durable, en lien avec les priorités définies dans notre programme de travail.

L'action spécifique dirigée vers nos territoires d'outre-mer et centrée sur la journée de l'Europe du 9 mai, valorisera leur rôle en tant qu'acteur et bénéficiaire du développement et sera l'occasion de rapprocher l'Europe des citoyens.

Je voudrais terminer en rendant surtout hommage aux acteurs de la société civile, aux associations de solidarité internationale, celles que j'ai eu l'occasion de croiser si souvent sur le terrain quand, parlementaire européen, je me rendais dans les pays où l'Union européenne agit, quand je participais à des forums sociaux mondiaux, quand je les rencontrais et qu'elles portaient le plaidoyer pour la solidarité internationale, pour les droits de l'homme, pour l'émancipation, ce sont elles qui doivent être au cœur de cette Année européenne pour le développement, elles visent de passer de l'engagement des institutions à l'engagement des citoyens et des sociétés, et c'est pourquoi le lancement de cette année est particulièrement important.

Je vous souhaite de bons travaux, et je vous souhaite à tous une excellente Année européenne pour le développement.

Je vous remercie.

#### **M. Gastan RAVAINOSON**, terminale en Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale

Mesdames, Messieurs,

Madame La Ministre, permettez-moi tout d'abord de vous remercier au nom de tous mes camarades de l'option Education au développement et du club solidarité, pour cette invitation au lancement de l'année européenne du développement. Nous avons bien conscience de la chance qui nous est offerte de partager avec vous nos attentes pour le développement de demain.

On nous a appris au lycée que le développement était l'amélioration des modes de vie des populations, que le développement devait permettre de répondre aux besoins humains sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Alors comment les pays du nord peuvent ils se qualifier de pays développés quand des personnes sont obligées de se nourrir dans des poubelles et sont condamnées par la justice pour cela ? Quand les restos du cœur en France accueillent chaque année toujours plus de démunis, quand on se permet en seulement 2 générations d'épuiser certaines ressources naturelles et d'avoir une empreinte écologique record ?

Que faut-il penser du développement global quand chaque année 3 millions d'enfants meurent de malnutrition dans le monde, quand une petite fille se fait exciser toutes les 15 secondes, quand seules 17% des femmes au Niger, pays le plus pauvre au monde, savent lire et écrire ? Quand les dérèglements climatiques provoqués par les pays développés se traduisent par des sécheresses, des inondations et des catastrophes naturelles dans les pays du sud ?

Alors dans ces conditions...quel développement pour demain ???

Pour nous les jeunes, il n'y aura pas de développement si le développement reste l'affaire des Etats et de quelques militants...le développement suppose l'implication de tous, une prise de conscience que l'on ne peut plus aujourd'hui se sentir uniquement citoyen français, ou citoyen européen, ou citoyen africain mais que l'on est tous citoyen du monde et que tout ce qui se passe à l'autre bout de la planète nous concerne directement. Nous sommes tous interdépendants et il n'y a plus de place pour l'indifférence: il n'est plus possible d'accepter

que les habits que nous portons soient produits au détriment de la dignité de certains travailleurs dans le monde, que des milliers d'êtres humains risquent leur vie en traversant des mers et des déserts à la recherche d'un avenir meilleur, que des jeunes trop peu intégrés se laissent happés par des idéologies aussi dangereuses pour eux que pour le reste de l'humanité, que les pays les plus pauvres subissent de plein fouet les conséquences écologiques du mode de croissance des pays du nord.

Comment donc arriver à cette nécessaire prise de conscience ? Comment arriver à ce que le plus grand nombre se sente concerné par les problématiques du développement et comment encourager l'engagement de chacun ?

Ces questions nous ont amenés à nous interroger sur notre propre parcours, sur notre propre construction en tant que citoyen du monde...Qu'est qui a été possible pour nous pendant nos années lycée ? Qu'est ce qui a contribué à ce que vous osiez nous donner la parole aujourd'hui dans un moment aussi important ?

Tout d'abord on a bénéficié d'un cadre : un club solidarité au sein de notre lycée, un cours d'éducation au développement et à la solidarité internationale, des cours, notamment de sciences économiques et sociales...Ce cadre nous a permis d'une part d'acquérir les connaissances indispensables pour comprendre le fonctionnement de la société et d'autre part de s'engager et d'agir. A travers tous les projets menés collectivement, on a découvert énormément de choses : le travail en réseau, la construction de partenariats, l'appui à des initiatives locales en matière de développement, la nécessité de connaître l'Autre pour ne pas vouloir agir pour lui mais avec lui ; Nous avons eu l'opportunité de monter nos propres projets et parce qu'on nous a fait confiance, on a nous pris au sérieux tout en nous laissant le droit à l'erreur, nous avons encore plus appris de nous-même et nous nous sommes vraiment engagés.

Ce qui a été possible pour nous, on souhaiterait que cela le soit pour tous les jeunes. L'école devrait permettre l'éducation à la citoyenneté mondiale dès le plus jeune âge, elle devrait au-delà des discours offrir la possibilité de certains engagements, les valoriser. Cette mission, l'école peut la mener en s'ouvrant sur le monde associatif à condition d'apprendre à travailler en partenariat et à condition également de renforcer les moyens humains et financiers des associations capables de faire de l'Education au développement... l'objectif étant qu'aucun jeune n'échappe à cette sensibilisation...et puis rêvons un peu...si les jeunes sont nombreux à découvrir les valeurs de la solidarité, les joies que procure l'engagement, leur épanouissement va forcément interpeller leur entourage, ce sont eux qui vont par leur rayonnement lutter contre l'indifférence et leur engagement risque de devenir particulièrement contagieux...C'est peut-être à ce prix que l'on peut espérer l'indispensable prise de conscience dans les pays du nord et donc les changements qui rendront le développement de demain possible

## Les discours prononcés lors de la séance de clôture

**M. Macharia KAMAU**, co-facilitateur des négociations post-2015 (*traduction*)

Certains d'entre vous me connaissent ; j'ai travaillé ces deux dernières années sur la définition des ODD ; j'ai désormais le privilège de mener les travaux sur la définition de l'agenda post 2015. Je souhaitais dire beaucoup de choses mais me rends compte à l'écoute de vos différentes et très bonnes interventions, que vous en savez déjà beaucoup sur le sujet et je vais donc raccourcir mon intervention : venant de New-York, je me dois de dire quelques mots !

Premièrement, nous sommes à un point très important de notre Histoire en termes de changement, qu'il s'agisse de commerce, coopération, développement, de vivre ensemble sur cette même planète. C'est la très sensible réalité des 5 prochaines années. Le monde change sous nos pieds.

Concernant l'agenda sur lequel nous travaillons : nous terminons juste ce qui a été mené sur les OMD. Quinze ans auparavant, nous étions avant tout concernés par les pays pauvres, les maladies, les droits de l'homme, comment le nord pouvait aider le sud. En à peine quinze ans justement, le monde a changé radicalement, admirablement si l'on compare les OMD des ODD.

Si nous avons besoin de garder en tête les OMD et les problèmes fondamentaux qu'ils visaient, il faut dire qu'ils ne correspondent plus aux ambitions pleines et entières que nous portons désormais ; ils n'apportent pas de transformation majeure de notre société et ne proposent pas un agenda équilibré. Nous avons réalisé qu'il fallait ainsi changer de niveau de réflexion. En effet, entre les OMD et les ODD, deux événements d'importance ont eu lieu.

Premièrement, les pays du nord ne se sentent plus aussi riches, plus aussi capables qu'ils le pensaient. C'est un problème. Le deuxième étant le changement climatique. Ces deux constats ont complètement transformé notre approche du développement, les rapports Nord-Sud.

\*\*\*

Les ODD s'inscrivent ainsi de manière pertinente dans un nouveau contexte. Ils se caractérisent par :

- un niveau d'ambition très élevé en cohérence avec les défis d'importance auxquels notre humanité fait aujourd'hui face, vers l'éradication totale de l'extrême-pauvreté et de la faim.
- leur caractère urgent : nous ne pouvons pas garder des jeunes sans emplois pour toujours, nous ne pouvons « soutenir » le niveau actuel de pauvreté ; cela créé une réelle rupture dans notre société.
- leur capacité de transformation de notre société : nous allons vers des actions qui vont changer notre monde profondément, que nos parents et grands-parents ne pourraient reconnaître : un monde sans faim, sans pauvreté, sans discrimination.
- Leur dimension « universelle » : les ODD doivent absolument être universels pour résoudre des problèmes fondamentaux. Le monde doit y répondre unanimement. La Chine ne peut pas continuer son rythme et son mode de croissance en polluant comme l'Ouest le faisait il y a 60 ans si l'on veut espérer une terre viable dans soixante ans. C'est la même chose en Afrique et en Amérique Latine.

\*\*\*

Cette année, nous travaillons sur l'agenda post 2024, qui est axé autour de cinq notions-clés :

- Le peuple : nous travaillons sur un agenda créateur d'opportunité pour tout le monde partout dans le monde.
- La planète : il faut considérer que nous n'en avons qu'une, étouffée par l'activité humaine. Nous sommes la dernière génération à pouvoir contenir les impacts du changement climatique. C'est un constat effrayant...Si cette génération ne contient pas ce phénomène dans sa totalité, la terre ne sera plus viable à l'horizon 2060.
- La prospérité : cet agenda se doit de traiter de prospérité ; chaque humain a le droit à la même qualité de vie. Comment faire, sans ruiner notre planète ? C'est le challenge que nous devons relever.



- La dignité : nous ne pouvons accepter un monde où certains vivent dans l'opulence tandis que d'autres vivent dans des conditions indignes, où leurs droits fondamentaux sont bafoués. Cela ne peut être. Nous avons besoin d'un monde où les droits de tous sont préservés.
- La solidarité : on peut parler de « vision partagée », « d'approche horizontale du développement »... Tous ces concepts traitent finalement de solidarité. L'époque des dichotomies Nord/Sud, Est/Ouest est close ; nous avons besoin d'agir de manière à créer plus de solidarité dans nos coopérations. Si l'on regarde la mondialisation, le train est déjà en marche mais d'une manière non adaptée aux besoins de la planète. Les entreprises à travers le monde coopèrent déjà entre elles, il est de notre responsabilité de saisir ce mouvement et de les amener à mesurer les conséquences de leurs actions.

\*\*\*

Nous espérons que l'agenda post 2015 sera entièrement élaboré d'ici septembre 2015 et nous espérons que la France continuera de jouer son rôle de leader à propos de cet agenda. De nombreux pays européens ont été moteurs dans les travaux d'élaboration de l'agenda. Nous avons besoin qu'ils maintiennent leur dynamique et engagement dans sa mise en œuvre, pour que tout se réalise.

Après le « quoi », se pose effectivement la question du « comment » : comment mettre en œuvre le contenu de l'agenda ? Une partie de la réponse est contenu dans le financement. Mais aussi dans le comportement humain.... Tant d'éléments qui ne sont généralement pas associés aux réflexions sur les moyens de mise en œuvre. Tout n'est pas une question d'argent. Nous avons besoin de plus que les ressources financières disponibles, bien plus. Or, ces autres ressources existent. Il convient de les mobiliser au mieux pour conduire le développement durable et ce dans tous les domaines. Nous avons par exemple besoin d'une politique de transport qui n'accroît pas les émissions de CO2. La France a mis en place à ce sujet une taxation spécifique sur le transport aérien. C'est ce type de réponse « offensive » dont nous avons besoin, car il y a urgence.

Pour ce faire, la voix de la société civile est importante afin de convaincre les Etats et les Nations Unies que nous ne pouvons plus continuer ainsi. Les ODD devront être mis en œuvre, la pauvreté nettement contenue durant le court terme des vingt prochaines années.

A ceux qui doutent, regardez en arrière ce qui a été fait en vingt ou quarante ans ; le monde est non reconnaissable ; ce qui a été fait dans les transports, la médecine, les communications, internet.... Pourquoi ne pas compter sur un tel bond dans les années à venir ?

La société civile doit s'allier au secteur privé pour pouvoir compter sur des ressources très importantes dans des domaines variés. Les entreprises s'investiront si la société civile arrive à les convaincre. Les gouvernements comptent aussi fortement.

Voici le triangle du futur, un triangle crucial. Si la société civile est combative, elle doit l'être dans la logique de ce triangle.

\*\*\*

Merci de contribuer à changer le monde, à nous aider à trouver de nouvelles solutions. J'en suis sûr, il n'est pas question d'échouer à Addis-Abeba, à New-York et à Paris en cette année. Car sans planète, sans personne, sans prospérité, nous ne sommes rien ni nulle part.

**Mme Annick GIRARDIN**, secrétaire d'Etat chargé du Développement et de la Francophonie

D'abord je voudrais vous remercier de ces travaux et de cette journée intense.

Vous dire aussi que cette journée n'est que le début de nombreux échanges sur les enjeux de 2015, Remercier monsieur Kamau qui nous a fait l'immense honneur de venir écouter la restitution de cette journée, j'espère que les échanges que nous avons eu avec lui nourriront des décisions ambitieuses à Addis Abeba New York et Paris.

\*\*\*

Sur la jeunesse, j'ai entendu des choses intéressantes sur les enjeux de la mobilité mais aussi sur la manière dont nous devons réussir, dans chaque ODD à bien prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes.



Ce matin, j'ai entendu un formidable appel à plus de justice et d'équité. Et il est évident que l'agenda des ODD doit ouvrir des droits nouveaux aux jeunes du monde, et que sans justice, sans lutte contre les inégalités il n'y aura pas d'accord dans les négociations de 2015.

J'ai enfin entendu un message fort sur le volontariat et la mobilité internationale. Cela appelle de nouveaux échanges, pour mettre en place les éléments concrets de la modernisation du volontariat. Nous nous fixerons bientôt un prochain rendez-vous sur ce sujet.

Ces éléments seront au cœur de la stratégie jeunesse dans laquelle nous intégrerons vos commentaires pour la verser au prochain comité interministériel de la jeunesse en mars

\*\*\*

Sur le financement du développement, trois conclusions :

1. le besoin d'engager un vrai dialogue sur les ressources nationales

- en renforçant les administrations et les systèmes fiscaux
- en renforçant la transparence
- en luttant contre l'évasion fiscale.

2 Les enjeux locaux et les projets de terrain avec des coalitions d'acteurs => Ce sont des plateformes où on innove ça permet de mettre en commun des ressources, des savoir-faire et de monter des projets innovants .

3. Je remercie au M. Kamau de sa contribution qui est fondamental et mets bien en perspective le besoin d'un dialogue sincère avec le secteur privé et financier sur sa contribution au développement Vous connaissez mon attachement à l'aide publique au développement. Mais ignorer la mobilisation des ressources privés ce serait privé les ODD des moyens de leurs mise en œuvre.

Je demande au groupe de travail sur le financement, que je viendrais conclure fin mais de plancher sur des propositions.

\*\*\*

Sur le climat, là aussi vous avez posé les bases intéressantes pour mieux intégrer le climat dans les politiques de développement. J'ai entendu des choses intéressantes sur l'eau, l'agriculture, l'adaptation, l'énergie.

Votre message c'est qu'il faut remettre du concret dans les négociations sur le climat.

Je vous propose, en concertation avec les équipes de la DGM, que ceux qui le souhaitent puissent élaborer des feuilles de routes très concrètes, pas de bla-bla, avec des propositions d'actions sur les différents secteurs : adaptation, énergie, eau, adaptation et prévention des risques pour intégrer de manière systématique les enjeux climat et surtout l'adaptation dans tous les projets de développement.